

# Ottignies-Louvain-la-Neuve

[www.olln.be](http://www.olln.be)

Bulletin communal • Bimestriel n°213 – Juin/juillet 2018

## Le CPAS

Aides sociales  
Qualité de vie

Ecran géant  
« foot » :  
23 et 28/6  
Louvain-la-Plage :  
5/7 au 5/8



# HERMAND

**Ets HERMAND S.P.R.L**  
**OTTIGNIES**  
 010 / 41 34 32  
 Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - [www.hermand.be](http://www.hermand.be)



Courtage en assurances  
**ASSURANCES BIDOUL**  
 Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | [bidoul@portima.be](mailto:bidoul@portima.be)  
 1340 Ottignies-LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A



Un(e) étudiant(e) polyglotte, ça existe ?  
 Qui peut aller rechercher Sacha à l'école ce jeudi ?  
 Plus moyen d'entrer dans la cave ! Qui peut m'aider à la ranger ?  
 Un(e) étudiant(e) jobiste de l'UCL peut vous aider !

Des milliers de talents prêts à répondre à votre annonce sur  
[www.uclouvain.be/jobs](http://www.uclouvain.be/jobs)

**UCL**  
 Université catholique de Louvain  
 Service d'aide aux étudiants

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute, faites un test d'audition gratuit!**



*Audiologiste*  
**Audio-Solutions**  
 Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux



Rue Joséphine Rauscent 96  
 1300 LIMAL  
 Sur rendez-vous au  
 Tél. 010457013  
 E-mail : [info@audio-solutions.be](mailto:info@audio-solutions.be)

**WIDEX** High definition hearing  
**SIEMENS**

# Ottignies-Louvain-la-Neuve

## Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

## Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrene

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

marie-claire.dufrene@olln.be

## Réalisation :

Redline communication

## Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : [www.olln.be](http://www.olln.be)

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'août / septembre 2018, dépôt des articles avant le 9 juillet et des insertions publicitaires avant le 12 juillet.

## Couverture :

Une crèche provisoire "des Vallées", à Mousty (lire page 7).

Madame, Monsieur,

Le dossier de ce Bulletin vous présente le Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Service public au service du public, il garantit la solidarité collective qui doit permettre de rectifier les inégalités d'existence et d'origine. Le CPAS a la mission d'offrir aux citoyens qu'il accueille les aides, actions et services de proximité pour mener une vie conforme à la dignité humaine.

Connaissez-vous les services assurés par les 120 personnes qui travaillent quotidiennement dans votre CPAS?

Il y a deux grands départements. Le premier concerne les aides sociales qui sont liées à la reconnaissance d'un état de besoin. Parmi celles-ci, le « revenu d'intégration sociale » (RIS) est le revenu auquel tout citoyen a droit quand il est sans ressource. Les aides financières ponctuelles concernent les soins, le chauffage, l'eau, l'électricité, les garanties locatives, les séjours en maison de repos. Des aides en nature (épicerie solidaire, aide à la gestion énergétique...) sont également disponibles. Des équipes spécialisées peuvent fournir un accompagnement à la gestion budgétaire, à la recherche d'un logement et/ou d'un emploi.

Le second département, dénommé « Qualité de vie », est ouvert à l'ensemble de la population, moyennant une participation financière qui varie en fonction des revenus. On y retrouve les services de la petite enfance (150 places d'accueil), la Résidence du Moulin pour les aînés, le taxi social et les services à domicile des aides familiales, des aides ménagères et des titres-services.

Les articles de ce Bulletin vous permettront de faire plus ample connaissance avec votre CPAS.

Bonne lecture!



Jacques Duponcheel,  
Président du CPAS.

• CPAS	5	• Culture	29
• Nouvelles de la Ville	11	• Sport	31
• Social	23	• Loisirs	37
• Environnement	24	• Tribune libre	45



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

[www.piersoncestbon.be](http://www.piersoncestbon.be)

*New Taxis de la Dyle sprl*

5  
véhicules  
de 4 et 7 places



Egalement courriers et petits colis express



**0473/51 03 95**

[www.newtaxisdelayle.be](http://www.newtaxisdelayle.be) - [info@newtaxisdelayle.be](mailto:info@newtaxisdelayle.be)

**SECURITY CENTER**

**CH. ROUZEEUW**

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT  
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu  
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

*Notre Expérience = Votre Sécurité!*

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h  
[info@rouzeeuw.be](mailto:info@rouzeeuw.be) • [www.rouzeeuw.be](http://www.rouzeeuw.be)

LE MEILLEUR  
**PRIX**  
LA QUALITE  
DU SPECIALISTE  
COMPRISE

- PLAFONNAGE
- TOITURE
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- OUTILLAGE
- ISOLATION
- GROS-OEUVRE
- BOIS/PANNEAUX
- MENUISERIE INTERIEURE
- CARRELAGE/SANITAIRE

**BigMat**  
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

SHOWROOM du lun. au ven.  
de 8h30 à 18h sam. de 8h30 à 13h  
COMPTOIR MATERIAUX du lun. au ven.  
de 6h30 à 18h sam. de 8h à 13h

Chaussée de Wavre 362, 1390 Grez-Doiceau  
T +32(0)10/84.15.28 / [infogrez@bigmat.be](mailto:infogrez@bigmat.be)  
[www.bigmatgrez.be](http://www.bigmatgrez.be)

**FD**

FUNÉRAILLES *DEBROUX* SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie  
Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies  
[www.funeraillesdebroux.be](http://www.funeraillesdebroux.be)

Tél : 010/ 41 42 91



# Le CPAS

Cette grande institution méconnue... et pourtant si utile. *Par Philippe Moureau, directeur général de notre CPAS.*

**Dans l'actualité des CPAS, on a entendu parler récemment du problème du secret professionnel, des PIIS (Projet Individualisé d'Insertion Sociale), de l'accueil des réfugiés. Mais en fait, on connaît mal l'institution « CPAS ».**

Depuis 42 ans, l'institution CPAS telle que définie par la loi du 8 juillet 1976 apporte une réponse à l'évolution de la pauvreté dans notre société. Cette loi du 8 juillet 1976 consacra le droit à l'aide sociale, afin de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Le terme d'aide sociale fut remplacé par celui d'action sociale en 2002, qui vise davantage la responsabilité individuelle et tente d'éviter l'enlèvement dans une forme d'assistanat.

### **Quels sont les problèmes importants que rencontrent les CPAS ?**

La mission du CPAS ne cesse d'évoluer et de se complexifier,

et de plus en plus de personnes viennent frapper à sa porte. Malheureusement, les moyens mis à disposition des communes et des CPAS ne suivent pas cette évolution des besoins. Certains même se posent (à tort!) la question de l'utilité des CPAS.

### **Et le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ?**

Notre CPAS est un grand bateau qui - contre vents et marées - continue de s'adapter à l'évolution de la société. Il garde le cap afin de pouvoir donner une réponse adaptée au nombre sans cesse croissant des personnes en situation de précarité.

Depuis 1976, le petit bateau s'est progressivement transformé en paquebot, ce qui a nécessité d'étoffer considérablement son équipage. La plus grande richesse du CPAS est son personnel.

Actuellement, 178 personnes participent à la réalisation de sa

mission et font en sorte d'offrir un service public de qualité.

Pour l'année 2017, quelques chiffres permettent de mieux comprendre ce travail et de prendre conscience de l'ampleur de la tâche :

- 890 personnes (ou familles) différentes ont bénéficié au moins une fois d'un revenu d'intégration ;
- 943 nouvelles personnes se sont présentées au CPAS pour solliciter une aide sociale ;
- 450 personnes ont sollicité une aide auprès de notre service logement ;
- 251 enfants ont été accueillis dans nos structures d'accueil ;
- 264 familles (personnes isolées) ont bénéficié des prestations de nos aides familiales et aides ménagères. ■

## Nous engageons !

**A la recherche d'une activité professionnelle ?  
Le domaine de la petite enfance vous intéresse ?**

Le service des accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s du CPAS recrute des co-accueillant(e)s et des accueillant(e)s d'enfants à domicile pour l'accueil d'enfants âgés de 0 à 3 ans.

### **Pour les co-accueillant(e)s**

Conditions d'accès : un diplôme ou une formation à orientation pédagogique sociale... donnant accès à la profession d'accueillant(e) d'enfants conventionné(e). Par exemple : puéricultrice, aspirante nursing, auxiliaire de l'enfance, éducatrice...

Le CPAS offre une maison avec tout l'aménagement et le matériel de puériculture nécessaire à l'accueil.

**Vous êtes accompagné(e) d'un(e) autre accueillant(e) conventionné(e).**

Vous bénéficiez d'une indemnité mensuelle non imposable selon la réglementation de l'ONE, cumulable avec une pause carrière, qui ouvre des droits sociaux couvrant la maladie, l'invalidité, les allocations familiales et la pension. Une allocation d'accueil compense les absences des enfants.

Le régime de travail est de 5 jours par semaine.

Envoyez votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, une copie de votre diplôme et une copie de votre extrait de casier judiciaire (de moins de 3 mois) : par courriel ([personnel@cpas.olln.be](mailto:personnel@cpas.olln.be)) ou courrier postal (Jacques Duponcheel, président du CPAS, Espace Cœur de Ville, 1, 1340 Ottignies).

# Gratuit, grâce à la pub !

Le CPAS dispose d'un nouveau véhicule multifonctionnel, qui ne lui coûte que les frais d'utilisation. Une dizaine d'annonceurs en ont permis l'achat.

**D**epuis le début de cette année, le CPAS dispose d'un nouveau véhicule Renault Kangoo essence, financé par la publicité, qui permet d'assurer diverses missions quotidiennes: déplacement des candidats réfugiés de nos onze Initiatives Locales d'Accueil (ILA) pour leurs diverses démarches, transport de matériel pour les ouvriers et pour les (co)-accueillantes, visites à domicile des assistantes sociales, livraison de repas chauds...

« Nous avons deux véhicules équipés d'un four », précise Laurence Guilmet, responsable du département Qualité de vie du CPAS. « Mais si l'un des deux tombe en panne, le nouveau véhicule pourra temporairement le remplacer; la livraison des repas ne sera pas perturbée. »

Il s'agit de la 2<sup>e</sup> collaboration avec la société Visiocom, qui met gratuitement des véhicules à disposition des collectivités et communes, et se charge de recruter les annonceurs qui en financent l'achat. Chez nous, ils sont treize commerçants à avoir été séduits par le concept, dont



Représentants du CPAS et annonceurs: tout le monde est gagnant.

leur publicité est (bien) visible sur le véhicule.

Christophe Delporte (entreprise de réparation de toitures basée à la rue du Culot), n'a pas vraiment besoin de publicité, mais il est heureux de rendre service au CPAS. Les pharmaciens de l'avenue Reine Astrid, Véronique Schleich et Bertrand Wuïame, également. Quant à Adrien Beuzart (centre esthétique et nettoyage « Art automobiles »), nouvellement installé à Court-Saint-Etienne, il a estimé que c'était un excellent moyen de se faire connaître. « Si en plus il s'agit

d'une action sociale, tout le monde est gagnant. »

## Inauguré le 8 mars

Le président du CPAS Jacques Duponcheel a remercié les annonceurs le 8 mars, à l'occasion d'un petit-déjeuner d'inauguration du nouveau véhicule.

« Nous souhaitons que le nouveau véhicule tourne un maximum, dans notre ville et les communes voisines quand les missions l'exigent. Notre 1<sup>er</sup> véhicule publicitaire avait atteint 100.000km après 3 ans. » ■

## Gym douce dans les quartiers



**S**i en moyenne la santé et l'espérance de vie des Belges progressent (en lien avec l'amélioration des conditions de vie et des soins de santé), cette évolution ne profite pas à tous. L'inégalité en matière de santé est révélatrice de toutes les inégalités sociales présentes au sein de notre société.

La pratique régulière d'une activité physique est un moyen de maintenir les personnes en bonne santé et de lutter contre l'isolement de celles-ci.

Le CPAS et la Ville financent des cours de gymnastique douce (Gymsana) dans les quartiers du Buston et de la Chapelle aux Sabots (locaux communautaires) et à la résidence du Moulin.



Pour rien au monde, nos habitantes ne manqueraient leur cours de gym douce à la Chapelle aux Sabots. « Prof formidable et copines très agréables », constate Jeannine Autphenne. « On garde la forme », se réjouit Mariette Lieffrig. « C'est triste de rester seule à la maison. Mon mari est mort et mon fils m'a encouragée à sortir. Je suis très contente », ajoute Camélia Boulharrag. A leurs côtés, Yvette de Bousval, Françoise de Tangissart et Marina de Court-Saint-Etienne sont enchantées de rire beaucoup, en faisant travailler leurs muscles et articulations.

**Info** 010 / 43 65 11  
(Bénédicte Gabriel)

010 / 43 64 80  
(Steve Evrard)

# Travaux à La Pyramide

Les enfants sont accueillis dans une crèche provisoire, sur deux sites, avant la réouverture espérée en septembre.



Depuis le 4 avril, les « grands » de la crèche « La Pyramide » sont accueillis à la crèche provisoire « des Vallées », à Mousty.

**L**a crèche du CPAS « La Pyramide » - au centre d'Ottignies - accueille 48 enfants de 3 mois à 3 ans, chaque jour, depuis 1993.

Un accueil riche en relations humaines... un peu « chamboulé » cette année. En effet, des travaux de compartimentage des étages ont dû être entrepris, pour répondre à l'obligation de mise en conformité demandée par les pompiers. Ces travaux permettront en outre d'agrandir certaines pièces de vie pour les enfants, mais aussi de créer de nouveaux espaces pour le personnel, d'améliorer

l'acoustique et de diminuer les pertes énergétiques. Il est prévu qu'ils durent quatre mois.

Le CPAS a mis tout en œuvre pour ne pas fermer la crèche et pour garantir un accueil de qualité pendant toute la durée des travaux. La recherche de bâtiments répondant aux normes des pompiers et de l'ONE a duré plusieurs semaines.

Depuis le 4 avril, les enfants sont accueillis dans une maison de la rue de la Sapinière (les plus petits) et dans un bâtiment (appelé « crèche des Vallées ») proche de

l'école Notre-Dame à Mousty (les plus grands). Ils ont conservé les puéricultrices qu'ils connaissent, ainsi que leurs jeux favoris.

Des visites ont été organisées avant l'ouverture de cette crèche provisoire, ce qui a permis à chacun de trouver rapidement ses marques.

Et pour ne pas perdre les bonnes habitudes, les enfants ont déjà reçu la visite des mamys conteuses de la Résidence du Moulin. A la grande joie de tous! ■

# Médiation de dettes

Le service Médiation de dettes du CPAS est composé de deux assistantes sociales «médiatrices de dettes» et d'un agent administratif.

Une convention établie avec l'ASBL Droits Quotidiens permet une analyse et un accompagnement juridique: les médiatrices de dettes et une juriste de Droits Quotidiens se rencontrent tous les mois afin d'analyser les dossiers et déterminer l'accompagnement le plus approprié. Celui-ci peut être de deux types :

## Le règlement à l'amiable (la majorité des dossiers)

La personne qui rencontre une problématique d'endettement complète une grille budgétaire où tous les postes sont repris (loyer, charges énergétiques, alimentation, assurances, frais de déplacement, abonnements...).

Les médiatrices analysent cette grille, avec la personne. Elles regardent s'il est possible de dégager un «disponible» en permettant à la personne de continuer à vivre décemment.

Les médiatrices établissent ensuite un plan de remboursement, qu'elles soumettent aux créanciers. En cas d'acceptation de ceux-ci, c'est

à la personne de respecter ses engagements.

Cette démarche se fait toujours sur base volontaire. La personne reste le principal acteur de sa situation. C'est elle qui exécute les versements, en fonction du plan de remboursement (les comptes bancaires ne sont pas gérés par les médiatrices).

Pendant toute la durée du plan, la personne informe mensuellement les médiatrices des versements exécutés auprès des divers créanciers. Cela permet aux médiatrices de s'assurer du respect de la procédure.

Si la situation de la personne change en cours de procédure (diminution ou augmentation des ressources), les médiatrices contactent les créanciers pour revoir le plan de remboursement initialement négocié.

## Le règlement collectif de dettes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, notre CPAS peut être désigné par le Tribunal du Travail de Nivelles pour faire office de médiateur de dettes

judiciaire. Il s'agit d'une procédure en justice créée par le législateur fédéral pour essayer de remédier aux situations de surendettement devenues ingérables.

L'objectif est de permettre à la personne surendettée de retrouver des conditions de vie conformes à la dignité humaine... en permettant de rembourser - en tout ou en partie - ses dettes, dans la mesure du possible.

Ici, les revenus de la personne sont versés sur un compte ouvert par le médiateur de dettes. Celui-ci verse totalement ou partiellement les ressources à la personne (en fonction du plan établi), le solde étant destiné au remboursement des dettes.

## Quelques chiffres

Dans notre ville, 127 dossiers ont été ouverts au cours de l'année 2017, et 22 nouveaux dossiers entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2018; 4 règlements collectifs de dettes au 31 mars 2018. ■



Les médiatrices reçoivent sur rendez-vous, de 9 à 16h30: les lundis et mercredis à Ottignies, les mardis, jeudis et vendredis à Louvain-la-Neuve. 010 / 43 65 12

[mediationdedettes@cpas.olln.be](mailto:mediationdedettes@cpas.olln.be)

# L'accès à la culture pour tous

Depuis 2006, notre CPAS gère la distribution de tickets «Article 27» qui permettent à tous de «prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, jouir

des arts (...) et des bienfaits qui en résultent» (Article 27 de la Convention des droits de l'homme).

Pour 1,25€ et un ticket (à retirer au CPAS, le vendredi de 11 à

12h), les bénéficiaires ont accès à un spectacle, un concert, une exposition...

«Le principe est d'accorder deux tickets par personne du ménage, »

chaque mois», précise Bénédicte Gabriel, animatrice au CPAS. «*Pour obtenir de nouveaux tickets, le mois suivant, il faut rapporter les billets d'entrée aux spectacles, preuves que les tickets précédents ont bien été utilisés.*»

En effet, le CPAS intervient à raison de 5€ pour chaque ticket. Si les bénéficiaires n'en profitent pas, c'est de l'argent gaspillé.

Cet avantage est octroyé aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration du CPAS, des revenus de remplacement de la mutuelle ou du chômage, aux pensionnés dont les revenus sont modestes (statut Bim) ainsi qu'aux personnes qui participent aux activités organisées par le CPAS. Une attestation d'aide leur est demandée, quand ils sollicitent les billets.

Un programme bimensuel (consultable dans la salle d'attente du CPAS ou sur le site [www.article27.be](http://www.article27.be)) permet de sélectionner les offres notamment des partenaires culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve: le Centre culturel, l'Atelier Théâtre Jean Vilar, la Ferme du Biéreau, les musées (L et Hergé), l'Aula Magna... qui eux aussi participent à l'effort financier. Mais les tickets sont également valables pour des spectacles à Bruxelles ou dans une autre commune de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Parce que le CPAS estime que la culture est un facteur d'intégration et permet de tisser des liens, nous organisons aussi régulièrement des

sorties collectives. Ainsi, la sortie familiale au domaine des grottes de Han organisée en synergie avec l'ASBL Article 27 et le Plan de cohésion sociale de la Ville, en août 2017, fut un véritable succès: 130 personnes ont fait partie de l'aventure!

Le CPAS a distribué 520 tickets en 2017, ce qui représente une belle augmentation par rapport aux années précédentes.

La distribution des tickets se fait les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois à Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 1) ; les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois à l'antenne de Louvain-la-Neuve (voie des Hennuyers, 1). ■



010 / 43 65 00 • [benedicte.gabriel@cpas.olln.be](mailto:benedicte.gabriel@cpas.olln.be)

## Co-logement de transit

Un co-logement de transit à destination d'un public étudiant sera bientôt ouvert dans le centre d'Ottignies, grâce à un subside octroyé par la Région wallonne.

**L**e CPAS a acquis et rénové une ancienne maison, dans laquelle un étage sera affecté à un logement de transit collectif à destination d'un public étudiant (18 à 25 ans). Le logement se compose de trois chambres et de parties communes: un living, une cuisine, et des sanitaires. Il sera entièrement meublé et équipé par le CPAS.

Le logement de transit a pour vocation d'offrir un hébergement temporaire à des personnes en situation de détresse (victimes d'un événement calamiteux, sans-abri, se trouvant dans un logement inhabitable ou contraire à la dignité humaine, personnes vivant une situation de crise...), en état de précarité financière ou victimes d'un cas de force majeure. Il constitue un moyen pour aider ces personnes à sortir de cette situation de détresse, en bénéficiant d'un logement (conforme aux normes de salubrité et surpeuplement,

adapté à leurs ressources) et d'un accompagnement social. Le bénéficiaire paie une indemnité d'occupation équivalente à 20% de ses revenus ainsi qu'une provision de charges.

Déjà expérimenté par des communes voisines, ce concept de logement de transit comportant une dimension collective est une première pour notre CPAS. Le projet du CPAS est de mettre ce logement à disposition de jeunes étudiants isolés, en rupture familiale, en difficultés sociales et financières dans le cadre de leur mise en autonomie, et de leur fournir un accompagnement soutenu tout au long de leur hébergement. L'accompagnement portera sur l'apprentissage de la gestion d'un logement «en bon père de famille» (paiement du loyer, respect des droits et devoirs d'un locataire et du règlement d'ordre intérieur, entretien...), l'apprentissage de la gestion d'un budget, le projet d'insertion socio-



Le CPAS a acquis et rénové une ancienne maison de la chaussée de La Croix, pour y aménager notamment un logement de transit collectif.

professionnelle du jeune et le suivi de sa situation sociale au sens large. L'accompagnement sera également consacré à la recherche d'une solution de logement plus durable et à la préparation de «l'après».

Le CPAS mettra tous les moyens en œuvre pour que ce séjour en logement de transit constitue un facteur de stabilisation et permette aux jeunes d'être dans des conditions optimales pour élaborer et concrétiser leur projet d'insertion socio-professionnelle. ■



Vos Verres Solaires Correcteurs Offerts,  
d'une valeur maximum de **500€\***

 Espace du Cœur de Ville 21  
1340 Ottignies  
Tél: 010 43 96 97 

Vos verres progressifs solaires offerts\* à l'achat  
d'une paire de verres  
**Individual 2 DuraVision,**  
Le meilleur verre progressif Zeiss

- Vision parfaite à toutes distances
- Verres progressifs individualisés pour un confort optimisé
- Adaptation facile et rapide (garantie adaptation 6 mois)
- La meilleure qualité optique avec le traitement anti-reflets DuraVision
- Une protection maximum des UV même sur les verres blancs



\* votre paire de verres progressifs Classic 1,60 offerte (valeur maximum 500€) à l'achat de progressifs Individual 2 DuraVision 1,60 ou 1 verre progressif classic 1,60 offert (valeur maximum 250€) à l'achat de Progressifs Surperb 1,6 DuraVision ou 1 Paire de verres unifocaux sun 1,50 offerte (valeur maximum 110€) à l'achat de verres unifocaux 1,60 DuraVision ou supérieur, options possibles sur les verres offerts, non cumulable, valable pour des verres de même dioptrie pour toute commande passée entre le 02/05/2018 et le 31/07/2018 dans les limites de puissances et teintes disponibles, conditions complètes en magasin.



**LA bio SPHÈRE**



Pionnière du secteur, La Biosphère a accompagné activement l'évolution du bio depuis ses débuts. Elle offre une gamme unique de produits... Et du frais, plus frais que frais !

**100% BIO - 100% RESPECT - 100% ENGAGÉ**

La Biosphère privilégie la filière courte ou directe quand les produits viennent de l'étranger. Elle s'impose dans les relations avec ses producteurs comme avec ses clients. Elle prend en compte les réalités de chacun et s'adapte en fonction des possibilités de chacun - à l'exact opposé de la grande distribution qui impose à tous ses conditions.

**ACHETER DU BIO EN FILIÈRE COURTE, C'EST CONSTRUIRE DEMAIN !**



WAVRE  
OTTIGNIES  
LLN

Ouvert 7 jours sur 7  
Bld du Centenaire 8  
1325 Chaumont-Gistoux  
tél 010 24 34 41  
[www.labiosphere.be](http://www.labiosphere.be)



**AGENCE DEWÈRE-LEMAIRE**

Crédits  
Placements  
Assurances

Experts en crédits hypothécaires,  
placements et assurances



ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES  
**010/41.40.99 - nd2l@recordbank.be**

TOUS NOS PARTENAIRES À VOTRE DISPOSITION POUR TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION



CREDIMO



# Carnet Familial

## Naissances

Babulot, Ayana	03/02
Elumba, Joacyn	04/02
Cecere, Margaux	06/02
Collard, Estelle	08/02
Moreau, Ernest	10/02
Lienard, Emma	10/02
Haumont De Keyzer, Leia	12/02
Azarual, Hafsa	15/02
Bwa Ngandu-Ngandu	
Divitaris, Owen	17/02
Touzani, Souleymane	19/02
Borceux Lambrecht, Manaël	19/02
Khyyat, Marwa	19/02
Hanouille, Maëva	21/02
Abidi, Nacer	23/02
Radu, Luis	24/02
Verbruggen, Edith	24/02
Goyens de Heusch, Gabriel	24/02
Vandenbulcke-Plasschaert, Ysaline	26/02
Herry, Apolline	27/02
Seminazi Gakwaya, Shenge-Lana	02/03
Van Roy, Alexandre	05/03
Sassi, Yasmine	08/03
Debaix, Aubane	08/03
Mwaku, Orael	09/03
Van Winckel Kayaert, Nahuel	12/03
Roussel, Justine	12/03
Staquet, Arthur	15/03

Romain, Sylvain	16/03
Fontesse, Nina	16/03
El Gharbi, Safwane	20/03
Et. Touizi, Jannat	23/03
Tyzo, Sasha	24/03
Barrouhou, Sara	28/03
Botros Tefnin, Nathan	28/03
Nyssen, Maxime	29/03
Schauwers, Amara	29/03
Monballiu, Hélia	30/03
Wyns, Sasha	30/03
Vannoorenberghe, Nathan	31/03

## Décès

Gérard, Robert	01/02
Steurbaut, Roger	01/02
Dupret, François	02/02
Destoky, Jean	03/02
de Wilde d'Estmael, Marie	
épse Delvaux de Fenffe	04/02
Delvallée, Jacqueline	
épse Lignon	07/02
Leclef, Robert	13/02
Branders, Anna	
we Bergiers	17/02
Etienne, Louise	18/02
Lion, Yvette	
épse Chenot	20/02
Cauberghe, Madeleine	
épse Custers	22/02
Ponzoda, Jean	22/02

Charlier, Roger	24/02
Delire, Roland	25/02
Collette, Thierry	27/02
Longhé, Marguerite	
we De Niel	27/02
Brijs, Rita	
épse Dumont	01/03
Hojnacki, Maria	
épse Magnée	02/03
Buscemi, Maria	
épse Ciuro	02/03
Paquay, Jean-Marie	03/03
Deroyer, Christiane	
we Beyaert	03/03
Maroy, Edmonde	
we Monfils	04/03
Dewindt, Jozef	04/03
Lenchant, Marcel	04/03
Vanhoorne, Roger	04/03
Daenen, Léon	06/03
Pardon, Jeanne	
we Vos	07/03
Vanderbeck, Jean	08/03
Yoo Foo, Li Cho Wa	
we Chang Wai Ling	09/03
Aubry, Roger	10/03
Petrisse, Raymond	12/03
Brassart, Andrée	
we Verdoot	13/03
Duwelz, Fabian	13/03
Doye, Marguerite	
we Muller	17/03
Maron, Jean	22/03
Delens, Robert	23/03
André, Lysiane	28/03

## L'image d'Ottignies

Venez donner votre avis le 20 juin.

Après un premier travail sur Louvain-la-Neuve, notre Ville - en collaboration avec la GCV (ASBL Gestion Centre Ville) - organise une séance de réflexion sur l'image et l'identité d'Ottignies.

Comment voyez-vous Ottignies? Comment la ressentez-vous? Comment la vivez-vous? Quelles sont ses caractéristiques, les éléments qui l'identifient?

Rejoignez-nous le mercredi 20 juin, à 20h, à l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies), pour participer à cette réflexion.





# Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 20 mars.

**E**n début de séance, les représentants de chaque groupe politique rendent hommage à l'ancien conseiller Jean-Marie Paquay, malheureusement décédé en mars. «*Nous avons perdu un père politique exemplaire*», regrette l'échevine Annie Galban. «*Un exemple d'humanisme*», complète l'échevin Cedric du Monceau. Après avoir rappelé ses nombreuses qualités, son courage, ses convictions, son engagement... ils respectent une minute de silence.

### Maison médicale à Lauzelle

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente le projet de convention qui liera la Ville à la société de logements sociaux Notre Maison pour la prise en location d'un appartement de la rue du Val-Saint-Lambert. Cet appartement devrait perdre en luminosité, suite à l'installation de la passerelle qui reliera les quartiers de Lauzelle et de La Baraque. Il a donc été imaginé d'y installer une maison médicale.

«*Le Code wallon du Logement prévoit que ce type de logement est réservé à des ménages qui vivent dans la précarité ou ont des revenus modestes. Pour déroger à la règle, vous devez avoir l'accord de la Société Wallonne du Logement (SWL)*», remarque le conseiller Nicolas Van der Maren.

«*J'ai du mal à croire que la construction de la passerelle rende cet appartement non-louable. Ce sera un logement social en moins dans notre commune et le cabinet médical va bénéficier d'un prix de location réduit. Il ne faudrait pas qu'on pense qu'il s'agit de copinage*», ajoute le conseiller Julien Tigel Pourtois.

L'échevine du Logement et de la Santé Julie Chantray évoque un impact sur la luminosité estimé

sur base des plans. Elle considère que l'installation d'une maison médicale – amenée à travailler au forfait plutôt qu'à l'acte – a tout son sens, socialement parlant.

Le conseiller Patrick Piret-Gérard, médecin généraliste, s'insurge en faux contre les considérations de l'échevine. «*Même la médecine à l'acte peut s'exercer de manière sociale.*»

«*Et les maisons médicales ne sont pas réservées au seul public défavorisé*», complète le conseiller Jacques Otlet.

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau se réjouit que le Collège ait fait d'un «problème» une opportunité: «*La passerelle était prévue pour relier les quartiers, mais personne ne voulait la payer. C'est une charge d'urbanisme très importante que nous avons mise sur le projet Courbevoie.*»

La conseillère Bénédicte Kaisin propose que le Conseil vote la convention «sous réserve de l'accord de la SWL». Unanimité.

### Gens du voyage

Une autre convention est inscrite à l'ordre du jour: celle que la Ville conclut avec les gens du voyage désireux d'occuper le terrain communal voisin du château d'eau, à Blocry.

«*Cette convention date de plusieurs années et globalement, cela se passe bien. Nous l'adaptons légèrement pour éviter qu'un même groupe occupe le terrain plus d'une fois sur l'année*», explique le bourgmestre Jean-Luc Roland.

La conseillère Bénédicte Kaisin s'étonne de plusieurs dispositions, notamment des frais de séjour couvrant la consommation d'eau et d'électricité qui seraient inférieurs

aux prix du marché. «*Le règlement de police précise que le séjour est conditionné au nombre de véhicules avec «éventuellement» leur immatriculation. Il nous semble essentiel que toutes les plaques d'immatriculation soient reprises dans la convention-type, pour des raisons de sécurité et d'identification des personnes séjournant sur le territoire communal à un moment donné.*»

L'échevin en charge de l'Accueil des personnes d'origine étrangère Michel Beaussart estime qu'il faudrait supprimer cet article du règlement de police. «*J'ai déjà séjourné dans des campings et hôtels à l'étranger sans qu'on me demande mon numéro de plaque*», dit-il. «*Les gens du voyage s'acquittent d'un forfait qui couvre les frais, notamment leurs consommations d'eau et d'électricité. Il me semble que la Ville s'y retrouve, d'autant que nous bénéficions d'un subside pour cet accueil.*»

L'échevin insiste sur le fait que les gens du voyage sont les premiers à vouloir payer ce qu'ils consomment. «*Imaginer qu'ils risquent de partir en catimini, c'est un mythe. Alors que nous sommes la seule Ville à proposer un terrain pour les accueillir; en Brabant wallon, ils sont toujours en règle, pour pouvoir revenir l'année d'après. Pour eux, notre terrain, c'est un havre de paix pour trois semaines.*»

### Réouverture du bistro-resto

Un restaurateur va reprendre «La Maison Communale», à Cérroux. Les conseillers doivent approuver le nouveau bail commercial, suite à la faillite de l'ancien locataire. Le terme «restaurateur» inquiète les habitués. «*Un restaurant, très bien, mais les membres du Comité des Fêtes pourront-ils encore aller y boire un verre après leurs réunions? Un bistrot-brasserie*

apporte la convivialité à laquelle nous tenons», explique le conseiller Patrick Piret-Gérard. «Ma pinte après ma promenade du dimanche», complète le conseiller Jacques Otlet. «Une eau pétillante ou un coca», reprend Patrick Piret-Gérard.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland les rassure: le Collège tient aussi à ce que l'ambiance «brasserie» demeure. Le terme «brasserie» est ajouté dans le bail, pour que le nouveau locataire l'ait bien à l'esprit. Tous espèrent une réouverture rapide.

### Mini-stage pour les petits

L'échevine en charge de la Petite enfance Julie Chantry demande l'accord des conseillers sur la participation financière de la Ville, pour l'organisation d'un mini-stage à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) pendant le congé d'avril.

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette que le dossier ne comporte aucun renseignement sur le stage: de quoi s'agit-il? A qui est-il destiné? Le prix est réduit pour les personnes domiciliées dans la commune: l'enfant ou ses parents?

L'échevine s'excuse pour le manque de renseignements: les mini-stages de la MEFS - des matinées de psychomotricité, pour les très jeunes enfants - sont organisés depuis longtemps, auparavant cela ne passait pas devant le Conseil communal. Au niveau de la domiciliation, on tient compte du fait qu'un seul des parents habite éventuellement la commune, pas toujours celui chez qui l'enfant est domicilié.

«10 ou 15€ la matinée, c'est cher», remarque entre autres la conseillère Mia Dani.

«C'est pour la semaine», répond l'échevine, avant de se mettre à douter. Vérification faite, le prix est bien pour la matinée. 4 conseillers de la minorité s'abstiennent.

L'échevine évoque aussi la conférence annuelle à destination des Aînés (NDLR: elle a eu lieu le 17 avril). Elle demande l'accord des conseillers sur

la participation de la Ville pour en couvrir une partie des frais.

«C'est organisé avec ENEO, ce n'est pas très neutre ça. Pourquoi est-ce que ce sont les mutualités chrétiennes qui s'occupent de nos aînés?», demande le conseiller Jacques Otlet.

L'échevine répond que c'est organisé par la Ville, en collaboration avec ENEO. 3 conseillers de la minorité s'abstiennent.

### Paiements en Talents

La Ville souhaite accepter le paiement en Talents pour tous paiements qui se prêtent à ce genre de transaction: documents administratifs, location de salles, sacs poubelles, redevance pour occupation du domaine public... La Ville écoulera les Talents auprès de ses fournisseurs locaux qui acceptent cette monnaie et les privilégiera pour ses cadeaux, primes, subsides... «Ce ne doit pas être un critère d'exclusion dans nos marchés publics», indique l'échevin des Finances David da Câmara Gomes. «L'ASBL Le Talent reprendra une fois par mois les Talents excédentaires détenus par la Ville.»

La Ville entend ainsi crédibiliser cette monnaie complémentaire, soutenir le développement économique local et le petit commerce, augmenter l'offre de microcrédits...

La minorité est plutôt favorable, mais Bernard Liétar évoque les réserves du directeur financier, Mia Dani pense aux personnes âgées qui calculent encore en Francs belges, Cédric Jacquet signale qu'il faut d'abord obtenir un avis favorable de la tutelle («Comment va-t-on justifier cette masse de Talents, dans les comptes?»), Jacques Otlet n'accepte pas la disposition qui prévoit que la Ville verse - «dans les limites de ses capacités financières» - un subside de fonctionnement à l'ASBL «C'est un chèque un blanc, je ne veux pas vous le donner», dit-il. «Les circuits courts fonctionnent aussi avec l'Euro. Cette subvention n'apportera rien de plus à notre population.»

L'échevin répond que l'avis du directeur financier est positif, avec une remarque dont il ne pouvait pas faire l'économie, vu sa responsabilité. Le directeur financier dit qu'il ne doit plus se trouver un seul Talent dans les caisses de la Ville au 31 décembre, au moment du compte. Quant à la tutelle, elle ne changera pas d'attitude tant qu'il n'y aura pas plus d'intérêt pour les monnaies locales: «Plus on sera nombreux à adopter le dispositif, plus il y aura des chances de voir la législation évoluer. Notre partenaire accepte de transformer les Talents en Euros sans complication, sans frais de conversion... profitons de cette opportunité!»

La disposition relative au subside octroyé à l'ASBL est modifiée: le subside sera de maximum 1000€. Le point est approuvé, deux conseillers votent contre (Jacques Otlet et Nelly Roobrouck).

### Louvain-les-Bulles

Les conseillers acceptent l'octroi d'une subvention de 1000€ au kot-à-projet «Kot BD» pour la participation de celui-ci au festival de BD «Louvain-les-Bulles».

Le conseiller Julien Tigel Pourtois s'étonne du changement de nom du festival BD: «On n'en a rien su». La conseillère Nancy Schroeders embraie: «Cela fait des années qu'on essaie d'installer le festival Diagonale et ça ne fonctionne pas parce que, chaque année, on change de stratégie. Un coup on l'organise à la Foire du Livre de Bruxelles, l'année suivante on l'entoure d'une fête populaire à Louvain-la-Neuve... Louvain-les-Bulles, pour faire référence à Louvain-la-Plage et Louvain-la-Neige, je veux bien, mais vu le coût de cet événement pour la Ville, les conseillers souhaitent en connaître la stratégie.» Les deux conseillers remarquent que le nouveau nom recentre le festival sur Louvain-la-Neuve alors qu'ils avaient souhaité qu'Ottignies soit impliquée.

L'échevin de la Culture avait prévu d'informer le Conseil en avril. Il lève un coin du voile: le festival BD s'organise avec de plus en plus de partenaires, notamment les commerçants de Louvain-la-Neuve,



## Nouvelles de la ville

qui ouvriront leurs boutiques le dimanche du festival. «Il faut entendre leurs souhaits. L'un de ceux-ci était le rapprochement de Louvain-la-Plage et Louvain-la-Neige», informe David da Câmara Gomes. «Nous n'avons malheureusement pas ce type de partenariats sur Ottignies. En terme de stratégie, nous souhaitons un ancrage dans les Nuits d'Encre, pour parler

autrement de la BD. Ainsi, le scénariste et dessinateur Yslaïre, membre du jury Diagonale, a été invité le 14 mars au Musée Hergé, dans le cadre des Nuits d'Encre. Parce qu'un même événement organisé dans deux endroits différents, c'est difficile à porter.»

D'autres subsides sont approuvés : 2000€ au kot-à-projet «Kot-é-

rythmes» pour l'organisation du festival musical «Welcome Spring», 4000€ à l'Entraide de Blocry pour les frais de fonctionnement de la banque alimentaire, 3000€ à La Chaloupe pour son Année citoyenne, 2000€ à l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve pour la soirée du 21 juillet, 4000€ au Comité des Fêtes de Céroux pour le bal aux lampions du 20 juillet... ■

### Le compte rendu de la séance du 24 avril.

**C**onformément au règlement communal qui permet à tout citoyen d'interpeller le Collège, Thierry Bourgeois questionne celui-ci sur les mesures mises en place en cas d'accident nucléaire grave, vu le nombre important de réacteurs nucléaires vétustes qui nous entourent.

En réponse à son exposé clair et bien documenté et à ses nombreuses questions, le bourgmestre Jean-Luc Roland explique que le plan d'urgence de la Ville - l'un des tout premiers à avoir été adopté - ne concerne, comme le prévoit la loi, que les risques d'accidents susceptibles d'arriver sur le territoire communal. Dans le cas qui préoccupe M. Bourgeois, c'est le plan d'urgence fédéral qui sera activé et les services communaux se mettront au service des autorités fédérales. En raison des risques encourus, il insiste sur le fait qu'« en fonction de la nature d'un accident majeur, ainsi que des conditions météorologiques, les conséquences d'un tel accident peuvent être limitées ou au contraire, tellement importantes que tous les services seraient probablement dépassés par l'ampleur d'un tel événement. C'est une des raisons qui doit nous inciter à sortir au plus tôt du nucléaire, comme le prévoit la loi Verhofstadt-Deleuze.»

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart ajoute que les écoles ont été informées et ont reçu des gélules d'iode. Il insiste également sur la nécessité de sortir du nucléaire.

### Centre commercial à Wavre

Le premier point du Conseil, longuement discuté, concerne l'autorisation d'ester en justice devant le Conseil d'Etat, au sujet du permis délivré pour un centre commercial de 9.000m<sup>2</sup> à Wavre, sur l'ancien site Mitra, le long de la RN238. Lors de l'enquête publique, le Collège avait donné un avis négatif car ce projet (23.000m<sup>2</sup> au total) va à l'encontre du Schéma Régional de Développement Commercial, le SRDC de 2014, qui préconise de revitaliser les centres-villes plutôt que de construire des centres commerciaux en périphérie.

Le bourgmestre indique que la demande de permis a été d'abord refusée notamment pour cette raison. Elle a également été refusée par le Fonctionnaire délégué car elle est non conforme au Plan de secteur, ainsi qu'au Plan particulier d'aménagement en vigueur, et pose de gros problèmes de mobilité. Mais suite à un recours déposé par les promoteurs, ce permis a finalement été accordé par le ministre, malgré l'avis négatif de son administration, ce qui justifie la demande du Collège.

Le conseiller Jacques Otlet estime que les arguments du Collège sont de «fameux raccourcis», que le Collège oppose au promoteur une guerre de tranchées et qu'un recours coûte cher. Il prône le dialogue avec la Ville de Wavre pour une solution gagnant-gagnant.

L'échevin du Commerce Cédric du Monceau rétorque que le Collège a tenté le dialogue à plusieurs

reprises, sans succès. Il évoque la concurrence que ce centre provoquera envers les commerces (présents et futurs) de notre Ville, ce que récusent les conseillers de l'opposition. Le vote se fait majorité contre minorité.

### Privatisation de Belfius

Autre point âprement discuté: la proposition d'une motion à propos du projet de privatisation de Belfius. Introduit par le bourgmestre, le conseiller Philippe Delvaux raconte l'histoire du Crédit Communal devenu Belfius (pour BELgique Finance US=nous). En conclusion, la majorité demande notamment que Belfius reste dans le domaine public et s'il y a vente, que l'argent engrangé revienne à l'Etat et aux communes, soit à ceux qui ont participé à son sauvetage et sont aujourd'hui floués. Tout a été fait pour rendre la mariée plus belle, pourquoi ne pas la laisser aux pouvoirs locaux ?

Le conseiller Jacques Otlet réfute ces arguments et signale que le débat a lieu au Parlement, pas au niveau communal, bien que ce problème intéresse les communes au plus haut chef. Il pourrait donner son accord si la motion était moins imprécise et parlait de privatisation partielle, cet adjectif ne figurant pas dans le texte proposé.

L'échevin Cédric du Monceau demande pourquoi refaire les bêtises qui ont déjà été faites et insiste pour que l'argent qui serait engrangé revienne aux communes.

Le conseiller Cédric Jacquet précise qu'il ne s'agirait pas d'une



privatisation puisque l'Etat resterait majoritaire.

Cette motion est approuvée par la majorité et rejetée par la minorité (à l'exception du conseiller Julien Tigel-Pourtois, qui s'abstient).

### Urbanisme, culture, énergie

Echevin de l'Urbanisme, Cédric du Monceau présente un Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'encadrement de l'urbanisation de terrains Grand'Rue, en haut de la rue Croix Thomas, à Céroux. En effet, des terrains ont été morcelés via un acte notarié. Ainsi la Ville ne peut considérer un aménagement du type lotissement et devrait accepter des villas 4 façades, sans vue ni aménagement d'ensemble. Elle estime que ce morcellement n'est pas respectueux du cadre de vie/cadre rural de la rue du Puits. Le SOL permet de reprendre la main en matière d'aménagement.

Le conseiller Jacques Otlet, pas opposé aux maisons 4 façades, estime que le coût de 60.000€ pour une telle étude est trop élevé... d'autant que 65% de la superficie est constituée de terrains agricoles non constructibles.

La majorité est pour, la minorité contre (à l'exception de Julien Tigel-Pourtois et Cédric Jacquet, qui s'abstiennent).

L'assainissement de l'ancienne sablière du Corbeau avance: ce soir, le Conseil est invité à approuver la création et des modifications de voiries. La conseillère Bénédicte Kaisin rappelle que c'est un beau dossier mais qu'il comporte 3 maisons de trop. La minorité s'abstient, sauf le conseiller Dominique Bidoul, qui se joint à l'approbation de la majorité.

L'échevin de la Culture David da Camara Gomes détaille le programme du week-end de la bande dessinée «Louvain-les-Bulles» (anciennement Diagonale, fête de la BD) et les Prix Diagonale-Le Soir qui deviendront les Prix Rossel de la BD, dès 2019. La conseillère Nancy Schroeders reconnaît que malgré les nombreux changements, le programme est alléchant. Elle souhaite qu'enfin cette manifestation se stabilise.

L'échevin de l'Energie Michel Beaussart présente le rapport annuel de la politique en faveur des énergies durables: les chiffres sont éloquentes, les émissions de CO<sub>2</sub> sont en nette diminution. Il propose d'adopter un logo pour «OLLN/Energie-Climat» et invite à voter une diminution de 80 à 95% de GES de 2006 à 2050 pour l'ensemble des bâtiments et la flotte de véhicules de la Ville. Unanimité.

### Points ajoutés

Le conseiller Julien Tigel-Pourtois interpelle la Ville quant au logement

dont elle est devenue propriétaire dans les jardins du Petit-Ry. Le loyer de 1075€ ne correspond pas à un loyer moyen. Le bourgmestre lui répond qu'il correspond au remboursement de l'emprunt contracté. Il s'agit d'un investissement qui permettra à la Ville de proposer un logement à un loyer plus bas que le marché dans les prochaines années.

Le conseiller Nicolas Van der Maren a mis à l'ordre du jour un point sur la politique de protection de la vie privée, vu le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données personnelles) qui entrera en vigueur dans les prochains jours. Il fait un long exposé auquel le bourgmestre répond que toutes les dispositions ont été prises par l'administration communale dès la publication de ce règlement en avril 2016. Il en profite pour remercier l'administration de s'être immédiatement mobilisée pour mettre en œuvre cette réglementation importante et complexe, ce qui nous place parmi les rares administrations publiques du pays à être déjà très avancées en cette matière. Il s'étonne que le conseiller revienne dans son exposé sur un dossier qui est déjà passé en séance du Conseil communal en 2016. Il mentionne enfin les prochaines étapes de cette mise en œuvre. ■

## La Maison de l'Emploi a déménagé

La Maison de l'Emploi d'Ottignies et l'ALE ont quitté leurs locaux de la rue du Moulin pour s'installer au 2<sup>e</sup> étage du n°25 de la place de l'Université, à Louvain-la-Neuve (locaux de la Maison des Langues).

Ce déménagement est temporaire. Le FOREM et la Maison de l'Emploi s'installeront à terme au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mégisserie, à Mousty.

« La Maison de l'Emploi était à l'étroit dans ses locaux de la rue du Moulin. Nous souhaitons néanmoins que tous ses services restent ensemble, pour éviter aux demandeurs d'emploi de devoir se rendre à Wavre, Nivelles... », explique le bourgmestre Jean-Luc Roland. « La Ville a mis à

*sa disposition trois cellules de 75m<sup>2</sup>, sur les quatre dont elle dispose dans l'ancienne mégisserie. »*

La Ville octroie la gratuité de la location à la Maison de l'Emploi. Le FOREM assumera 1/3 des charges locatives et 1/3 de l'aménagement des locaux.

### A votre service

À la Maison de l'Emploi, vous avez accès en libre-service à un espace dédié à votre recherche d'emploi :

- Des offres d'emploi actualisées tous les jours
- Des informations pratiques sur les métiers, les filières de formation, la rédaction d'un CV...
- Des outils : ordinateur, imprimante, photocopieuse, téléphone...
- Un conseiller pour vous aider dans vos démarches : utiliser les outils, vous inscrire/réinscrire, mettre à jour votre dossier, obtenir des attestations...



010 / 42 13 50  
maisondelemploi.ottignies@forem.be  
www.leforem.be/mde



# Le vote est obligatoire

Les prochaines élections communales et provinciales se dérouleront le dimanche 14 octobre.

**P**our être électeur à Ottignies-Louvain-la-Neuve, il faut y être inscrit à la date du 31 juillet 2018.

Seront électeurs pour les élections communales et provinciales: les Belges inscrits au registre de la population et remplissant les conditions légales (aucune démarche préalable ne doit être effectuée).

Seront électeurs pour les élections communales: les citoyens étrangers résidant en Belgique, à certaines conditions:

### **Citoyens d'un état membre de l'Union européenne**

Peuvent voter, à condition de respecter les conditions d'électorat et de s'être préalablement inscrits comme électeurs. Ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000, 2006 ou 2012 ne doivent pas se réinscrire.

Quelles conditions faut-il remplir?  
Etre ressortissant d'un des 26 autres états membres de l'Union ;  
Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018 ;

Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune au 31 juillet 2018 ;

Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques.

### **Citoyens étrangers d'un état non membre de l'Union européenne**

Tout ressortissant d'un état hors de l'Union, résidant depuis au moins 5 ans en Belgique, peut voter, à condition de respecter les conditions liées à la capacité d'électeur et de s'être préalablement inscrit comme électeur. Ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2006 ou 2012 ne doivent pas se réinscrire.

Quelles conditions faut-il remplir?

Résider en Belgique (et être couvert par un titre de séjour légal l'établissant) de manière ininterrompue depuis 5 ans ;

Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018 ;

Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune au 31 juillet 2018 ;

Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques. ■

### **Le vote par procuration**

Le vote est obligatoire. Vous pouvez donner procuration à un autre électeur pour voter en votre nom dans les cas suivants :

- pour cause de maladie ou d'infirmité (avec production d'un certificat médical),
- pour raisons professionnelles (avec production d'une attestation délivrée par l'employeur),
- si vous êtes batelier, marchand ambulant ou forain (avec production d'un certificat délivré par le bourgmestre de la commune dans laquelle vous êtes domicilié),
- si vous êtes privé de liberté suite à une mesure judiciaire (production d'une attestation de l'établissement où vous séjournez),
- si, en raison de vos convictions religieuses, vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter (avec production d'une attestation des autorités religieuses),
- pour motifs d'étude si vous êtes étudiant (production d'un certificat de la direction de l'établissement que vous fréquentez),
- pour absence de votre domicile en raison d'un séjour temporaire à l'étranger, sur présentation des pièces justificatives.

Chaque mandataire (celui qui reçoit procuration) ne peut disposer que d'une procuration et devra voter dans le bureau de vote du mandant (celui qui donne procuration) avec le formulaire de procuration dûment complété et signé, les convocations du mandant et du mandataire et le certificat attestant l'impossibilité de voter.

Le document de procuration peut être retiré au service des élections. Il se trouve également sur le site [www.olln.be](http://www.olln.be).  
Attention: un électeur non belge ne peut recevoir la procuration que d'un autre électeur non belge.

Si vous ne souhaitez pas donner procuration et que vous vous trouvez dans une des situations citées ci-dessus, vous devez dès lors rentrer - à l'administration communale, service des élections ou à la justice de paix de Wavre - dans les plus brefs délais, votre convocation, avec en annexe un justificatif attestant de la raison pour laquelle vous n'avez pas pu vous rendre aux urnes.



010 / 43 61 21, 010 / 43 61 20, [elections@olln.be](mailto:elections@olln.be)

**Bonnes volontés, manifestez-vous pour occuper les fonctions de président de bureau ou d'assesseur: [elections@olln.be](mailto:elections@olln.be)**

# Notre ville "Smart"

**N**otre Ville a été sollicitée par Proximus pour participer à une expérience de «Smart City Live Lab», une première en Belgique. Le but est d'explorer les possibilités offertes par l'internet des objets et l'analyse des données «Data analytics» pour améliorer le vivre ensemble.

*«Alors que nous sommes régulièrement contactés par des sociétés qui nous soumettent leurs catalogues de solutions «Smart City», Proximus nous a proposé d'être le moteur d'une réflexion plus large, et d'y associer nos partenaires habituels, pour identifier les difficultés que nous rencontrons... avant de tenter d'y répondre avec les outils «Smart City» dont ils disposent», explique l'échevin en charge de l'Informatique David da Câmara Gomes. «Nous avons été séduits par cette approche ascendante, audacieuse.»*

*«L'opportunité de tester le potentiel des solutions technologiques innovantes en situation réelle représente une étape importante dans l'accélération de la transformation digitale du milieu urbain», ajoute Alexander Bosmans, responsable Secteur Public chez Proximus. «Le choix d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'imposait. C'est une ville de taille moyenne, riche d'une population diversifiée et de nombreuses infrastructures... un laboratoire idéal pour effectuer des tests. Nous espérons que les applications qui y seront développées avec succès pourront se répliquer dans d'autres communes du pays.»*

## Réduire les nuisances sonores

Les partenaires sont donc partis d'une feuille blanche. La première étape a été d'identifier trois thématiques (sécurité-prévention, mobilité, énergie-environnement) et les partenaires avec qui mener la réflexion. Des représentants de l'administration communale, bien sûr, mais aussi de la police, de



Alexander Bosmans et David da Câmara Gomes.

l'UCL, des habitants, des étudiants, des entreprises, d'ORES... - ainsi que les interlocuteurs de Proximus «BeMobile», «Letsgocity»... - pour engendrer une intelligence collective.

Trois ateliers - organisés en avril, à l'hôtel de ville d'Ottignies - ont chacun rassemblé une vingtaine de personnes, qui ont pointé les défis majeurs auxquels notre ville est confrontée et qui pourraient bénéficier des outils «Smart City».

*«Il s'agit notamment des nuisances sonores à Louvain-la-Neuve. Ce problème existe depuis toujours, il n'y a pas de solution miracle», regrette David da Câmara Gomes. «L'idée est de placer des sonomètres qui capteront l'ampleur du bruit à certains endroits de passage. Les données seront rassemblées sur une plateforme et analysées par l'intelligence artificielle, dans l'espoir de pouvoir anticiper les débordements. L'information devrait revenir plus vite à nos patrouilles de police, qui pourront se diriger plus vite vers les sources de bruit.»*

La technologie permettra de se baser sur des données objectives alors que les statistiques d'aujourd'hui se basent uniquement sur les retours - subjectifs - des citoyens qui téléphonent à la police pour se

plaindre des nuisances (combien ne le font pas?).

## Mutualiser le parking

En matière de mobilité, les systèmes d'analyse du trafic et de guidance intelligents devraient nous aider à réduire les goulots d'étranglement aux heures de pointe, à recommander des itinéraires de déviation, voire à identifier de nouvelles lignes de bus à mettre en place. Une application «Smart parking» pourrait aussi orienter les automobilistes vers les places de parking disponibles.

*«Nous avons 18.000 places de parking, dans notre ville: un gisement énorme! Pourtant certains quartiers sont complètement saturés» constate l'échevin. «Malheureusement, les parkings sont gérés par des acteurs différents qui ne se parlent pas. Si on mutualise les parkings, alors tous nos rêves sont permis. Mais pour espérer y parvenir, il faut déterminer qui en sont les utilisateurs, à quelle fréquence... et répartir les charges en fonction. L'intelligence artificielle nous aidera peut-être.»*

S'agissant de l'énergie, Ottignies-Louvain-la-Neuve est déjà très avancée dans ses démarches en vue de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>. Elle a adhéré à la Convention



## Nouvelles de la ville

des Maires en 2016, s'engageant ainsi à réduire ses émissions d'au moins 40% d'ici 2030. Elle veut même aller plus loin, en visant une neutralité carbone en 2050.

«Cela dit, nous sommes encore dépendants d'un appel téléphonique, quand il fait froid dans une classe! En collectant toutes les données de nos compteurs et en les confrontant aux prévisions climatiques, l'intelligence artificielle devrait nous permettre d'intervenir avant que les enfants n'arrivent à l'école!»

### Premiers tests en juin

Les experts de Proximus planchent actuellement sur les solutions qu'ils pourraient proposer. Les premières seront testées en situation réelle

au mois de juin... ou après le mois d'octobre.

«En dehors de la campagne électorale!», promet David da Câmara Gomes.

«Certaines applications donneront des bénéfices immédiats, d'autres évolueront avec le temps. Le plus important, c'est qu'elles répondent à une demande, qu'elles améliorent le service que le citoyen attend de recevoir de sa ville. Pas de gadget: il faut que ce soit utile», remarque Alexander Bosmans.

L'échevin - également en charge des Finances - constate que les promesses de la digitalisation - améliorer le vivre ensemble, réduire

les frustrations dues aux nuisances, encourager un développement durable, utiliser les ressources de façon plus parcimonieuse... - sont vertueuses. Il n'y a aucune raison de ne pas y adhérer. Mais il faut voir combien cela coûte! Les moyens à disposition des pouvoirs publics sont en diminution. Les solutions devront générer de réelles économies, pour justifier les investissements.

«Nous voulons évidemment faire de notre ville une ville du 21<sup>e</sup> siècle. Mais nous sommes freinés par la rigidité de la loi communale, la lourdeur des marchés publics... Alors que la technologie évolue très vite, il faut pouvoir saisir les opportunités quand elles se présentent.» ■

# Vos données sont partout

Le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) est entré en application le 25 mai. La réforme de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel doit permettre à l'Union européenne de s'adapter aux nouvelles réalités numériques, mais pas seulement.

### Un meilleur exercice de vos droits en tant que citoyen

Vos données à caractère personnel sont partout. Au-delà de celles que vous partagez sur les réseaux sociaux ou que vous confiez à des entreprises privées dans le cadre de l'exécution de contrats, vos données sont également traitées quotidiennement par les institutions publiques dans le cadre de leurs missions.

Le RGPD renforce vos droits par rapport aux traitements de ces données. Il sera désormais plus facile de savoir ce qui est fait de vos données et donc d'exercer vos droits d'accès, de rectification et, dans certains cas, d'effacement de ces données. Une attention particulière est portée sur l'explication de ces droits aux enfants.

### Plus de contraintes pour les responsables de traitement

Au-delà des exigences en termes de protection des données à caractère personnel, le RGPD impose désormais de documenter précisément la manière dont ces dernières sont traitées, notamment via la rédaction d'un registre des activités de traitement.

La réalisation de cet outil est l'occasion de s'interroger sur la base légale et les motifs de chaque traitement. Si celui-ci n'est pas basé sur une législation spécifique ou n'entre pas dans le périmètre d'une mission d'intérêt public, le traitement ne peut avoir lieu que si la personne concernée y consent. A l'avenir, l'administration communale pourra donc être amenée à vous demander votre accord pour traiter certaines de vos données.

### Une Commission de la protection de la vie privée réformée

Jusqu'à présent, la Commission de la protection de la vie privée avait essentiellement un rôle de conseil et d'avis pour toute personne ou institution s'interrogeant sur le traitement des données à caractère personnel. Celle qui s'appelle aujourd'hui «l'Autorité de protection des données» peut désormais également traiter les plaintes et sanctionner ceux qui ne respecteraient pas le RGPD. ■

### Votre contact à la Ville

Chaque institution publique a désormais l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Il est le point de contact privilégié pour le citoyen qui s'interroge sur la manière dont ses données sont traitées.

La déléguée de notre Ville peut être contactée par courriel (dpo@olln.be) ou courrier postal (avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve).



<http://www.olln.be/>  
(services communaux, protection des données)  
<https://www.privacycommission.be/fr>  
<https://www.jedecide.be/>  
(la protection des données expliquées aux enfants et aux parents)

# « Louvenaars » en visite

Ils ont découvert leur ville jumelle, le 7 avril, avec les excellents guides de l'Office du Tourisme – Inforville.

**Q**uelque 111 Louvanistes-Leuvenaars ont visité Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 7 avril.

Ils y ont été accueillis par l'échevin du Tourisme Benoît Jacob, pour un petit-déjeuner offert par notre Ville à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve.

L'échevin a rappelé l'histoire du jumelage, officialisé le 31 mai 2017 à Louvain-Leuven. Il a aussi détaillé l'idée des concepteurs de Louvain-la-Neuve, à savoir, créer une université intégrée à une ville plutôt qu'un campus universitaire coupé de la société.

*« Avec ses piétonniers ponctués d'espaces verts et de commerces, la ville invite à la flânerie et favorise les échanges entre étudiants, professeurs et résidents. Les bâtiments académiques se mélangent à l'habitat et aux autres fonctions urbaines, créant un environnement où tous se croisent et forment ensemble le tissu social, culturel et économique. »*

Le directeur de la Communication et du Tourisme de Louvain-Leuven Steven Dusoleil a remercié Benoît Jacob pour son accueil et lui a offert une statuette de Fonske. Cette sculpture - en grand format dans le centre de Louvain-Leuven - représente un étudiant lisant un livre qui donne la formule mathématique du bonheur, tout en se versant un



Une visite guidée en néerlandais? Aucun problème pour nos guides.

liquide dans la tête. Peu de temps après le transfert de la section francophone de l'université à Louvain-la-Neuve, les étudiants francophones avaient kidnappé la statue pour la cimenter dans la place des Wallons!

A son interlocuteur, l'échevin a remis le livre de photographies de Georges De Kinder «Paysages urbains/Urban landscapes», qui donne à admirer de magnifiques photos de Louvain-la-Neuve.

Après le petit-déjeuner et la séance photos, les 111 participants ont été répartis en quatre groupes, pour visiter la cité universitaire en compagnie des excellents guides



de l'Office du Tourisme-Inforville: Roland Mauhin, Gilbert Torfs, Denis Ferir et Jean-Claude De Vooght.

L'après-midi était consacrée à la visite des musées Hergé et L ; le programme comprenait aussi un temps libre, pour découvrir les commerces et succomber à quelques tentations. ■

## Une passerelle avec ascenseurs

Dès le printemps 2019, en gare d'Ottignies. Travail de nuit, en semaine, jusqu'au 6 juillet.

Infrabel aménage une nouvelle passerelle équipée d'ascenseurs en gare d'Ottignies, dans le cadre du projet RER. Elle donnera accès aux quais et au parking des Villas, dès le printemps 2019.

Les travaux ont débuté à la mi-mai par la mise hors service de l'ancienne passerelle (les voyageurs sont invités à utiliser le couloir sous-voies).

Ce chantier implique un charroi de camions dans les environs de la gare. Merci de votre patience.



0800 / 55 000 • [Info.projets@infrabel.be](mailto:Info.projets@infrabel.be)



# Le lac, calme et propre

Un arrêté de police est d'application jusqu'au 23 octobre, pour permettre aux usagers du lac de Louvain-la-Neuve de bénéficier d'un environnement propre, paisible et accueillant.

Le lac de Louvain-la-Neuve, propriété de l'UCL, est connu pour être un endroit paisible où il fait bon se ressourcer et se balader.

Depuis plusieurs années, lorsque les températures deviennent agréables ou le sont encore, s'est instaurée une pratique - connaissant un succès grandissant - de rassemblements sur les bords du lac.

Au printemps 2017, la police y a constaté des troubles divers : tapage diurne et nocturne, dépôts clandestins, troubles à l'ordre public, consommation problématique d'alcool... Des mesures de prévention et de sensibilisation ont alors été mises en place par la Ville et la police afin de limiter ces troubles. Elles n'ont malheureusement pas eu l'impact escompté.

Pour que le lac conserve son attrait, il est alors devenu nécessaire de préciser - dans un outil réglementaire - les comportements jugés problématiques, à endiguer.

Deux arrêtés de police visant à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques aux abords du lac ont été pris en août et septembre 2017. Ils ont permis d'appuyer le travail de prévention et de sensibilisation effectué par la police. De nettes améliorations ont été observées durant leurs deux mois d'application.

Un nouvel arrêté de police a été rédigé, pour permettre aux riverains, promeneurs et autres usagers du lac de continuer à bénéficier d'un environnement propre, paisible et accueillant. Celui-ci, entré en application le 1<sup>er</sup> avril, est applicable jusqu'au 23 octobre prochain. Il prévoit que certaines situations comme l'utilisation de

barbecues (pour autant qu'ils soient pourvus d'un matériel portatif), la détention et/ou la consommation d'alcool, l'écoute de musique non amplifiée, sont tolérées sur le site du lac entre 10 et 22h30 et interdites en dehors de ce créneau horaire. La diffusion de musique amplifiée y est, elle, strictement interdite, à toute heure du jour et de la nuit. Cet arrêté rappelle également que le règlement général de police administrative de la Ville est applicable en tout temps, sur l'ensemble du site.

En cas de débordement ou d'incidents perturbant l'ordre public et/ou la jouissance d'une bonne police par la population et les autres usagers, une mesure d'interdiction de ces rassemblements informels sur le site du lac pourra être adoptée.

Merci de votre compréhension. ■

## 30 logements publics

La société de logements Notre Maison et la Ville ont inauguré 30 nouveaux logements publics à la rue Michel de Ghelderode (dans le quartier des Bruyères, à Louvain-la-Neuve), le 24 mars.

Les appartements (1, 2 et 3 chambres) ont été loués à des ménages à revenus précaires, modestes et moyens ; huit appartements à des personnes dont la mobilité est réduite ou pour qui un logement adapté est nécessaire.

L'ensemble a été conçu par le bureau Thema Architecture de Nivelles et réalisé par l'entreprise CBD. Il sera prolongé par une deuxième phase de construction (22 logements individuels, dont 6 logements kangourous

financés par la Région wallonne). La demande de permis d'urbanisme est en cours d'instruction. Les auteurs désignés pour ce projet sont les bureaux DS-Architecture et eConception, en association momentanée.

« En partenariat avec l'ASBL Familia et la Fondation Alodgî, nous projetons de construire un complexe regroupant des locaux associatifs (Familia, Patro...), 14 logements Alodgî (adaptés pour des personnes qui souffrent de problèmes mentaux) et 22 logements Notre Maison, sur une parcelle appartenant à l'ASBL Familia, rue du Monument à Ottignies », annoncent les responsables de Notre Maison. « Un projet de construction d'un immeuble de 80 kots est aussi à l'étude, à la rue Pierre-Joseph Redouté (Louvain-la-Neuve). Il sera réalisé si nous obtenons la confirmation d'un subside régional. »

**Nouveau !**

La marque Empreinte est disponible dès à présent chez Cœur de Soie



Espace du Coeur de Ville, 24 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél: 010 41 44 71

[www.coeurdesoie.be](http://www.coeurdesoie.be)

## Amandine CHARLIER

### Courtier en Assurances

FSMA 102699A



L&B Charlier assurances

 [www.lb-charlier.be](http://www.lb-charlier.be)

 Rue de la Belle Haie, 6 - 1490 Court-St-Etienne

 [info@lb-charlier.be](mailto:info@lb-charlier.be)

 T. +32 (0)10 61 12 49 | F. +32 (0)10 61 16 98



**Mondo Bio, votre épicerie bio de proximité**

Lundi au samedi : 9h - 18h30 • Dimanche : 9h - 12h.  
Mondo Bio • Avenue Provinciale 76 - 1341 Ottignies • Tel. 010/61 83 04



**Glaverbel • St Gobain**  
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés  
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants  
Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méridaux 1A  
1490 Court-St-Etienne  
Tél. 010 61 58 57  
Fax 010 61 24 97  
vgr8@skynet.be

**Podologue graduée**

**Soin de podologie**

- Patients diabétiques ou pieds difficiles et douloureux
- Orthonyxie-Orthoplastie-Onychoplastie

Cour du Lavoir 5, Ottignies  
Tel : 0476/655 748  
Email : fanny.pruvost.podo@gmail.com

**Bilan podologique**

- Centre médical ATLAS
- Posturologie – Semelles

Av. des Chevreuils 27, Ottignies  
Tel : 0476/655 748  
Email : fanny.pruvost.podo@gmail.com

atelier théâtre  
**Jean Vilar**  
Louvain-la-Neuve

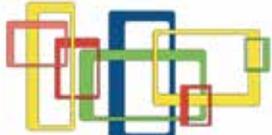
2018-2019

27 spectacles • 10 créations • 170 artistes



0800/25 325 • www.atjv.be

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale



**SIFACIL**  
Des formations sur mesure

www.sifacil.be  
info@sifacil.be  
0484/967.359

**Formations Informatique**  
Tablette-smartphone-Mac-Pc

**Seniors**

Internet - Mail  
Facebook  
Anticiper les arnaques  
Ou selon vos besoins...

**PME - Indépendants**

Internet - Mail  
Réseaux Sociaux  
Wix - Outils du net  
Ou selon vos besoins...



**Redline,**  
votre partenaire en communication,  
près de chez vous!



Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations,  
identité visuelle, illustrations, sites internet...

**Conseil, conception, création, prépresse, production.**

« Office de l'Orangerie »  
15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux  
T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

## Subside en faveur d'actions vers le Sud

**P**lusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud.

Demandez le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter et de joindre au dossier que vous rentrez

Adressez votre demande au Collège au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation.

Un groupe d'analyse examinera les demandes en fonction de critères précis qui font partie du dossier qui vous est remis, dont les points essentiels sont :

- une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement ;
- une coopération ayant dans notre commune une portée éducative.

Le groupe d'analyse sélectionnera les dossiers qu'il recommande au Collège, lequel, s'il agrée, les soumettra au Conseil communal qui statuera in fine. ■



010 / 43 61 94  
ccns@olln.be

### Journée de la solidarité internationale

La 3<sup>e</sup> édition de l'après-midi Nord-Sud organisée par le Conseil Consultatif des relations Nord-Sud (CCNS) a eu lieu le 18 mars. Les trois associations ayant bénéficié d'un subside communal en 2017 y ont communiqué les résultats obtenus grâce à ce subside :

- Dakawomina: «Projet de commercialisation des produits vivriers au Mali» ;
- Secours Solidaire: «Amenons l'eau pour notre potager communautaire du village d'Imazinen de Ben Taïeb au Maroc» ;
- Du côté du Sud: «Développement de la production de lait de chamelle dans la région de Tchén Tabaraden au Niger».

## Devenez famille d'accueil

Certains parents rencontrent des difficultés pour assurer la prise en charge de leur enfant et à répondre à ses besoins sur le plan affectif, éducatif ou social. Une alternative possible pour ces enfants est de vivre au sein d'une famille d'accueil.

**V**ous pensez pouvoir offrir à un enfant un milieu familial accueillant, stable, sécurisant et chaleureux? Vous avez du temps à consacrer à un enfant, vous souhaitez l'accueillir chez vous et accompagner son évolution, à son rythme?

### Devenez famille d'accueil!

Il existe trois types d'accueil, pour des enfants de 0 à 18 ans: à moyen et long terme (pendant une année, renouvelable plusieurs fois), à court terme (90 jours, renouvelables deux fois) ou d'urgence (15 jours, qui peuvent être prolongés d'un mois maximum).

Devenir famille d'accueil est une démarche ouverte à tous, peu importe l'âge, la culture ou la situation sociale. Tous les types de familles sont les bienvenus: seul(e), en couple hétéro ou homosexuel, avec des enfants ou pas, en famille recomposée ou monoparentale. ■

### ASBL L'Accueil familial

L'ASBL «L'Accueil familial» assure la sélection des familles qui se portent candidates et prend en charge le suivi des enfants qui sont confiés au sein de ces foyers.

L'accueil de l'enfant se réalise sur base d'un mandat donné par le juge de la Jeunesse, le directeur du Service de protection judiciaire ou le conseiller de l'Aide à la jeunesse. La situation est réévaluée chaque année.



02 / 772 00 06  
www.accueil-familial.be



02 / 537 81 55 • www.lesfamillesdaccueil.be

# Fleurissement des ronds-points



Merci à la pépinière Le Try, qui a adopté le rond-point de Céroux.



**N**os équipes en charge de l'aménagement/entretien de nos espaces verts sont très attentives à l'esthétique de nos ronds-points. Pour ravir le regard des habitants (couleurs, associations de fleurs...) et attirer les insectes pollinisateurs.

Certains de nos ronds-points sont fleuris uniquement au printemps, d'autres comportent une proportion

importante de plantes vivaces, d'autres encore sont les plus beaux en automne, ou sont intégrés dans des talus en fauchage tardif. La diversité est une richesse pour tous!

Votre quartier compte un petit rond-point, un îlot auquel vous voudriez donner un peu de couleur? Proposez-nous un aménagement favorable aux insectes pollinisateurs, signez la charte « J'adopte un espace vert ». ■

## Commune Zéro déchets

**N**otre Ville fait partie des dix communes sélectionnées dans le cadre du projet régional « Commune Zéro Déchet ». A la clé de cet appel à projet : un accompagnement de deux ans par l'ASBL Espace Environnement pour mettre une véritable dynamique « zéro déchet » dans notre ville.

### Le « zéro déchet », c'est quoi ?

Il s'agit d'une dynamique qui, d'une part, donne priorité à la réduction des déchets à la source (éviter les emballages, le gaspillage alimentaire) ; qui, d'autre part, favorise les circuits courts ou le réemploi (acheter en seconde main, fréquenter les repair café et les donneries) ou donne une nouvelle vie aux matières par le recyclage.

En vue de construire notre plan d'action, la première étape est d'identifier toutes les initiatives déjà existantes dans notre ville.

Merci de remplir le formulaire sur notre site [www.olln.be](http://www.olln.be) ■

## Des milliers de batraciens sauvés

Cette année encore, l'opération de sauvetage organisée par les membres du PCDN a permis de sauver un grand nombre de batraciens, à Limelette.

- Au Buston : 258 crapauds communs, 29 grenouilles (ou autres batraciens non identifiés), 61 tritons.
- A la rue Charles Dubois : 1482 crapauds communs, 103 grenouilles (ou autres batraciens non identifiés), 15 tritons.

Merci à tous nos habitants qui nous ont aidés à placer des bâches et/ou transporter les grenouilles!

# « Be WAPP »



**U**ne quarantaine d'équipes - habitants, écoles, mouvements de jeunesse, entreprises, associations... - ont sillonné nos rues pour en collecter les déchets, du 23 au 25 mars, à l'occasion de la campagne de nettoyage «Be WAPP» initiée par la Wallonie.

Elles n'ont pas chômé: plus de 400 sacs ont été remplis de cannettes, bouteilles en plastique, mégots, emballages divers, morceaux de verre... sans compter tout un tas d'encombrants (pneus, matelas, deux-roues...).

« Les écoliers ont été étonnés par la quantité de déchets, alors que beaucoup de poubelles publiques sont pourtant mises à disposition », explique Ludivine Beumier, stagiaire au service Environnement. Les participants ont été encouragés par les passants: « C'est une bonne action! », « Merci de nettoyer

notre ville » ou encore « Je vous remercie de ramasser les déchets des autres ».

Nos habitants sont de plus en plus nombreux à participer à l'opération «Be WAPP», preuve qu'ils sont sensibles à la propreté publique et que la sensibilisation est nécessaire autant que la répression (jusqu'à 350€ d'amende, pour des déchets abandonnés dans la nature).

Mais une mobilisation de trois jours par an ne suffit pas, les déchets reviennent vite, hélas. C'est la raison pour laquelle la Ville a souscrit à une seconde opération initiée par la Wallonie, depuis l'automne 2017: «Ambassadeurs de la Propreté» (lire pages 26 et 27). ■

Jeunes de 12 à 21 ans, participez à l'opération Délébère-toi «Ceci n'est pas un cendrier», le mercredi 27 juin, autour du lac de Louvain-la-Neuve. Il s'agira de ramasser les mégots de cigarette pendant 2 heures de bénévolat citoyen (de 10 à 12h). Le saviez-vous? Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau! Le ramassage sera suivi d'une visite du musée Hergé (entrée gratuite pour les participants).

 [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)





# Jean-Pierre le Glutton

Nos équipes ne ménagent pas leurs efforts. Mais la propreté, c'est l'affaire de tous! Devenez ambassadeur/ambassadrice de la propreté dans votre quartier.



Jean-Pierre Servais conduit un Glutton à Louvain-la-Neuve: « Je récolte huit grands sacs de crasses, chaque semaine ».

La Ville a acquis deux aspirateurs à déchets urbains électriques, après avoir eu l'occasion de tester les spécimens utilisés par l'UCL.

« Nous avons trouvé que le Glutton était très silencieux, ce qui est un avantage en milieu urbain », explique l'échevine en charge de l'Environnement Julie Chantry. Coût de l'opération: 32.000€. La Ville a bénéficié d'un subside wallon de 15.000€.

Ces deux Glutton viennent compléter le matériel existant: trois balayeuses, quatre désherbeuses, un aspirateur à feuilles, deux bineuses, quinze débroussailleuses, 23 souffleurs, deux coupe-bordures... Et pour les manipuler, 25 ouvriers chargés de nettoyer les espaces publics.

Ce n'est pas de trop! Chaque année, les déchets abandonnés dans la nature représentent quelque 250 tonnes à évacuer, soit une facture de 50.000€ à charge de la collectivité.

« Je récolte huit grands sacs de crasses, chaque semaine: canettes, bouteilles, papiers, crottes de chiens, mégots... », constate Jean-Pierre Servais, qui conduit un Glutton à Louvain-la-Neuve. « Il a une autonomie de huit heures au moins. Je le mets à recharger pour la nuit. »

En plus des deux nouvelles machines, la Ville a placé 80 nouvelles poubelles (2/3 en remplacement d'exemplaires endommagés, 1/3 en supplément). Coût de l'opération: 42.000€ (avec un subside régional de 60%).

« Au total, nous vidons 200 poubelles à Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty, une à deux fois par semaine », calcule l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « Nous en vidons aussi 200 à Louvain-la-Neuve, 3 à 5 fois par semaine. Ceci, sans compter les poubelles (une cinquantaine) situées dans les cours des écoles communales. »

### Ambassadeur de la propreté

Que faire, pour réduire la quantité

de déchets jetés dans la rue? Eduquer les gens, les sensibiliser, les impliquer.

La Ville le fait au travers de l'opération de nettoyage wallonne «Be WAPP», depuis 2016. La 3<sup>e</sup> édition a eu lieu fin mars, avec succès (lire notre article page 25). Mais une mobilisation de trois jours par an ne suffit pas, les déchets reviennent vite, hélas. C'est la raison pour laquelle la Ville a souscrit à une seconde opération initiée par la Wallonie, depuis l'automne 2017: «Ambassadeurs de la Propreté».

« Nous comptons déjà 18 équipes ou personnes seules qui se sont portées volontaires pour nettoyer régulièrement plusieurs rues de Limauges, du Buston, des Coquerées, de Lauzelle, du Biéreau... Au moment de leur inscription, la Région leur fait parvenir (gratuitement) tout le matériel nécessaire: gants, pince, gilet fluorescent, brassard... Nous assurons l'évacuation des sacs, et si les Ambassadeurs le souhaitent, nous rédigeons un toutes-boîtes pour informer les voisins de leur démarche et leur conférer ainsi une légitimité. »

Les volontaires sont invités à signer une charte, qui prévoit que les sacs «Ambassadeurs Propreté» soient utilisés exclusivement pour le ramassage des déchets sauvages, que les ambassadeurs signalent la présence de dépôts clandestins, qu'ils trient les déchets qu'ils récoltent (ils reçoivent des sacs spécifiques pour les PMC)...

### Une fois par semaine

L'Ottintoise Anne-Catherine Debbaut est l'une de nos ambassadrices de la propreté. Pas un déchet ne lui échappe, à l'avenue de la Paix et dans la rue du Tiernat. Seule au départ, elle a été rejointe par quatre

voisins, qui consacrent désormais un peu de leur temps libre à cette tâche. Le secteur couvert a donc été étendu.

« J'essaie de faire le tour une fois par semaine. D'office après les grandes tempêtes, ou au lendemain du ramassage des papiers-

cartons », explique l'intéressée. « J'étais horripilée de voir toutes ces cannettes qui traînaient, jetées par les habitants du quartier et les jeunes qui se rendent à l'école. Aujourd'hui, j'en ramasse moins qu'avant. Peut-être que les gens font plus attention depuis qu'ils m'ont vue à l'oeuvre? » ■

Vous aussi, passez à l'action, inscrivez-vous sur le site [www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs](http://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs).

Convenez avec le service Environnement ([environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)) des modalités pratiques, pour l'évacuation des sacs.

## Sacs « déchets verts »

**N**otre Ville a mis en place un service de collecte des déchets organiques qui permet, entre autres, de valoriser les tontes de pelouse.

Mais l'évacuation des déchets verts de jardin peut poser problème aux personnes à faibles revenus, aux personnes âgées et/ou handicapées. La Ville a donc décidé

d'accorder, gratuitement, 50 sacs biodégradables pour l'année 2018 aux familles à revenus modestes disposant d'un jardin.

Les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage au 01/01/2018 ne dépasseront pas 18.335,43 (\*) euros augmentés de 3.394,38 (\*) euros (exercice

fiscal 2017 – revenus 2016) par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap).

Les demandes, au moyen du présent formulaire, sont à introduire auprès du service Social, Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies, jusqu'au 31 octobre 2018 (du mardi au jeudi de 9 à 11h – Info: 010 / 43 61 76). ■



(\*) intervention majorée – moyenne des plafonds année 2017 (BIM)

### Sacs biodégradables offerts

NOM, prénom: \_\_\_\_\_  
Numéro National: \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ Bte \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
N° de tél. : \_\_\_\_\_

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes:

- 1) copie du dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2017, revenus 2016 de tous les membres repris dans ma composition de ménage au 01/01/2018 qui ne sont pas/plus à charge

Suivant ma situation familiale:

- 2) attestation d'études pour les enfants de plus de 18 ans
- 3) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage

Je soussigné(e), ..... m'engage à déposer dans les sacs biodégradables des déchets uniquement organiques.

Date et signature:

**Tom & Co** Court-St-Etienne

Votre animal et vous

**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30**

**Beauty**  
Salon de toilettage et de soins | Tom&Co

**Toilettage sur rendez-vous au 0479 / 46 17 53**

Livraison à domicile    Lecteur de puce    Test qualité eau    Coupe Griffes    Gravure-médaille    Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne  
Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Autant mieux sur Facebook Tom&Co Court-Saint-Etienne

**MAISON CROIX-ROUGE**

OTTIGNIES LLN COURT S<sup>E</sup> ETIENNE  
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail [sl-ottignies-lln@redcross-fr.be](mailto:sl-ottignies-lln@redcross-fr.be)

Nous vous en **remercions**.  
Anne Jacobs,  
Présidente de la MCR




**Autant savoir où on va.**

Performance,  
**rigueur** et justesse



Vous souhaitez **vendre ou louer** votre bien immobilier. Depuis 2001, l'**agence familiale Altis** s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix. Son **service sur mesure et dévoué** est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard.

Tél. 010 40 12 30



# Concerts spirituels au monastère

Les moines de Clerlande programment trois ou quatre concerts, chaque année. Le 23 mars, ils recevaient l'ensemble Sturm und Klang et le compositeur Adrien Tsilogiannis, pour la création de son «Portrait de Bat-Enosh».



«Sturm und Klang» à Clerlande, en mars dernier.

**N**otre ville «Pôle culturel» de la province doit sa réputation à tous les opérateurs qui l'animent.

A côté des bien connus Centre culturel, académie, atelier-théâtre Jean Vilar, Ferme du Biéreau, UCL Culture, musées... des initiatives plus intimes méritent qu'on en souligne la qualité.

Ainsi, les concerts organisés pour accompagner l'année liturgique au monastère Saint-André de Clerlande.

Le 23 mars, l'ensemble Sturm und Klang dirigé par Thomas Van Haepere y proposait un programme «Passion du Temps Présent» en prélude à la Semaine sainte. Avec la création de l'œuvre «Portrait de Bat-Enosh» du Bruxellois Adrien Tsilogiannis, en présence du compositeur.

«Les moines doivent être contents

*de voir que la chapelle est comble. Ce n'est pas souvent le cas, en musique contemporaine.»*

La Wavrienne Cécile Nève, qui a repris l'organisation des concerts de Clerlande il y a deux ans, a remercié le public pour sa curiosité: non, la musique contemporaine n'est pas nécessairement difficile à écouter.

### Bienvenue à tous!

C'est le frère Jean-Yves Quellec qui a souhaité faire entrer la musique au monastère Saint-André, il y a une dizaine d'années.

Aujourd'hui, il s'y organise trois ou quatre concerts par an: à la Toussaint (pas cette année), à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Le prochain aura lieu le vendredi 21 décembre.

«Il s'agit toujours de musiciens professionnels ou d'élèves très

*avancés du conservatoire», explique Cécile Nève, elle-même présidente et violoniste au sein de l'orchestre de la Chapelle des Minimes, à Bruxelles. «En décembre, nous avons eu un Noël baroque avec la soprano Aurélie Moreels et l'ensemble Silberman dirigé par Bernard Woltèche. Magnifique aussi.»*

Le programme est décidé avec le frère Martin, Prieur de Clerlande. Il s'agit de pièces pas nécessairement religieuses mais qui s'inscrivent bien dans le contexte liturgique. Chaque concert est suivi d'un moment convivial pour échanger avec les musiciens, dans la salle de réception du monastère.

«Nous ne pourrions pas accueillir des ensembles de cette qualité-là sans l'intervention du monastère, qui consacre un budget à cette «pastorale des périphéries». Cela nous permet de proposer la place au prix de 15€ (12€ en prévente au magasin des moines).»

S'ils sont fréquentés essentiellement par la «grande communauté de Clerlande», les concerts sont ouverts à tous, même à ceux qui ne vont pas à la messe du dimanche!

«Nous sommes généralement 50 à 80, mais la chapelle peut accueillir 200 personnes», annonce le frère Emmanuel. «Les frères (NDLR: 18, actuellement) assistent aux concerts, ils sont toujours heureux d'accueillir du monde au monastère.» ■



**Le plaisir du 2-roues  
pour tous**



100% électrique

à partir  
de 16 ans



SOCO



**MECA SERVICE**

Avenue des Vallées, 163  
1341 Cérroux-Mousty

010 61 23 86

info@mecaservice.be  
www.mecaservice.be

**MECA SERVICE**

**ENTRETIENS ET RÉPARATIONS  
TOUTES MARQUES**

**Vente et pose  
de tous types  
de clôtures**

Ets  
**BERGER RUELLE DRAYE**

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Cérroux-Mousty

**010/61 81 61**



**GEOFFREY  
WILMART**

**Création et entretien d'espaces verts**

**GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33**

**Gp** *Auto Mobile*  
DES PROS QUI OFFRENT PLUS  
QUE LES AUTRES



**PEUGEOT**

**VOTRE CONCESSIONNAIRE  
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs  
et occasions

Service après-vente  
toutes marques



**GP CARROSSERIE**

Agréé toutes compagnies  
Réparations toutes marques  
Véhicule de remplacement



**GP CAR WASH\***

3 programmes de lavage  
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage  
type "Américain"

\* Service disponible à Court-St-Etienne

**PEUGEOT NIVELLES**

Rue de la Science 8  
1400 Nivelles  
Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

**GP CARROSSERIE**

Grand Route 22  
1435 Corbais  
Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

**PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE**

Avenue des Combattants 1  
1490 Court-Saint-Etienne  
Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

[www.gpautomobile.be](http://www.gpautomobile.be)

# Tous en forme

La journée « Printemps du sport », le 20 mai à Mousty, vous a permis de découvrir les disciplines à pratiquer dans notre ville.



Le club de cyclo danse « Cycloceza » reprendra ses entraînements en octobre, à Lauzelle.

Les responsables du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées avaient mis les petits plats dans les grands, le 20 mai, pour recevoir les habitants désireux de se défouler.

La journée « Printemps du sport », organisée chaque année, permet de découvrir les clubs sportifs communaux dans une ambiance familiale.

« Les membres des clubs,

le personnel du CSLI, les sympathisants des Coquerées... s'y retrouvent, pour passer un bon moment et présenter leur discipline aux habitants qui souhaitent pratiquer un sport », explique l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Pour ma part, c'est l'occasion de les féliciter pour les beaux résultats de l'année. »

La journée a permis d'applaudir la grâce des danseurs du nouveau club de cyclo danse « Cycloceza »,

qui réunit actuellement 16 valides et moins valides dans la salle de gymnastique de l'école de Lauzelle, le samedi de 14 à 17h (tous les quinze jours). Tout le monde y est le bienvenu, il ne faut pas nécessairement venir en couple.

« Le CSLI a repris la gestion de cette salle de gymnastique il y a quelques mois. Il gère aussi la salle de gymnastique de l'école de Blocry, depuis plusieurs années. Ainsi, les infrastructures sont utilisées aussi en dehors des heures d'école. »

Les visiteurs ont pu se promener à dos de poney, s'éclater lors de la démonstration de zumba, escalader des châteaux gonflables... et pour les plus téméraires, tester les sensations ressenties en plongée sous-marine (grâce à la présence d'un cube aquatique). En effet, notre ville compte deux clubs de plongée et hockey subaquatique.

Le « Cardio BW » - centre de réhabilitation sportive pour cardiaques - était présent aussi, pour inviter les habitants aux Olympiades du Cœur organisées à l'occasion de ses 40 ans. ■

## Lennox aura sa joëlette

Une cinquantaine de personnes ont participé au rallye pédestre et gustatif organisé par la Ville au profit de la Fondation Lennox, le 20 mai au départ du Centre sportif des Coquerées.

Les représentants du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox (CHNWL) peuvent avoir le sourire : la marche caritative de février-mars et le rallye pédestre/gustatif organisé le 20 mai ont permis de récolter plus de 13.000€, dont

une partie sera consacrée à l'achat d'équipements adaptés pour le service des Sports du CHN.

« Avec les plus de 5000€ annoncés, nous pourrions acquérir une joëlette similaire à celle que nous louons régulièrement à la Ville », annonce

Fabienne Charlier, responsable du service des Sport du CHN. « Nous devrions pouvoir compléter l'équipement avec une ou plusieurs « 5<sup>e</sup> roue », cette roue qui s'ajoute aux quatre roues des fauteuils roulants, pour en augmenter la force de propulsion. »



## Sport

Défi relevé pour le Limalois Jean-Marie Van Butsele, le «marcheur au grand cœur» qui a rejoint Marseille à pied, depuis Ottignies, afin de récolter des fonds pour ce projet et l'ASBL «Mes mains pour toi». Il était présent le 20 mai à Mousty, pour remercier les marcheurs - une cinquantaine - qui ont participé au rallye pédestre et gustatif organisé par la Ville à l'occasion du Printemps du Sport. Les bénéficiaires de cette organisation permettront de compléter l'enveloppe remise à Lennox.

«La Ville a pris en charge une partie des frais du rallye : dégustation de glace chez Carette, vin de fruits/jus de sureau de la Confrérie des vins de fruits, animation au Musée de l'Eau et de la Fontaine», explique l'échevin des Sports Benoît Jacob. «Les responsables de Lennox ont proposé des pains-saucisses, dont les bénéficiaires iront également au projet.»



Une partie des 13.000€ récoltés lors de la marche caritative de février-mars et du rallye pédestre/gustatif de mai sera consacrée à l'achat d'une joëlette pour Lennox. Elle permettra de faire découvrir le bois de Lauzelle à des patients polyhandicapés.

Le directeur de Lennox Jean-Michel Bernard, la chargée de communication Géraldine Fontaine, la responsable du service des Sports Fabienne Charlier... ont remercié la Ville et le marcheur

au grand cœur, pour leur soutien. Jean-Marie Van Butsele s'est engagé à les aider lors de leurs prochaines journées sportives. ■

## Journée du Sport

Le CSLI des Coquerées, avec le soutien de la Ville et de l'ADEPS, organise une «Pass-Sports portes ouvertes», le dimanche 24 juin, de 10 à 12h, au Centre sportif, pour vous permettre de découvrir les disciplines sportives reprises dans le Pass-Sports.

Vous pouvez acquérir le Pass au Centre sportif, tous les jours de 8 à 20h. Pour 20€, il vous permet de pratiquer 10 séances de sport d'une heure, au choix : badminton, tennis de table, tir à l'arc, volley, zumba, gym douce, fitness... et bientôt le kin-ball.



[www.csli-olln.be](http://www.csli-olln.be)

## Au sommet

L'ASBL Entre Ciel et Terre gère la salle d'escalade du centre sportif de Blocry. Elle y forme plus de 500 élèves, chaque année ; les jeunes de son équipe d'entraînement pourraient bientôt se retrouver sur les podiums mondiaux.

L'ASBL Entre Ciel et Terre - école d'escalade de Louvain-la-Neuve - vient d'être reconnue club sportif communal. A la clé : une plus grande visibilité, mais aussi quelques moyens supplémentaires, au moment où le club souhaite développer son équipe d'entraînement.

«Nous avons commencé petit, mais nos jeunes deviennent de plus en plus forts. L'un d'entre eux vient d'être pris dans l'équipe nationale, de bloc, puis de voies. Il participera aux championnats européens cet été», annonce Stéphanie Poncin, en charge de l'équipe d'entraînement. «Une autre est championne de Belgique 2018 en catégorie C, un 3<sup>e</sup> a

terminé premier de la coupe (3 manches) et 2<sup>e</sup> au championnat... autant de beaux résultats qui ont fait grimper Entre Ciel et Terre sur la 2<sup>e</sup> marche du podium du classement par équipe.»

Ils sont une vingtaine - âgés de 9 à 18 ans, habitants de notre ville ou des environs proches - à faire partie de l'équipe. Ils s'entraînent >

trois fois par semaine dans la salle de Blocry, dont 2x3h avec des moniteurs d'escalade gradués ou licenciés en éducation physique.

Cela coûte cher aux parents (950€/an) et à l'ASBL, qui supporte 15 à 25% des charges supplémentaires.

« Ce sont vraiment des pointures, qui pourraient ramener des médailles olympiques. On les emmène grimper dans d'autres salles, en falaise... mais il faudrait pouvoir faire plus encore, comme proposer les services de kinés », constate Cédric Dellicour, directeur de l'ASBL.

En distinguant l'Ottintoise Elodie Orbean - championne du monde d'handi-escalade qui s'entraîne à Louvain-la-Neuve - à l'occasion de plusieurs de ses soirées de remise des trophées et mérites sportifs (et avant elle, le joueur de tennis en chaise Joachim Gérard, le hockeyeur Simon Gougnard...), la Ville a montré qu'elle soutenait ses sportifs de haut niveau. La reconnaissance d'Entre Ciel et Terre en tant que club sportif communal est une étape de plus.

#### 440 abonnés, 548 élèves

L'école d'escalade est née en 1989-1990. Le centre sportif de Blocry lui a rapidement confié la gestion du petit mur qui se trouvait alors dans sa salle H2.

« Après deux ans, nous avons soumis le projet de création d'une grande salle et le centre sportif l'a soutenu », se souvient Cédric Dellicour. « Nous avons été chargés de la maintenance de cette salle. En échange de quoi, nous en sommes le locataire privilégié – pour y développer les activités de notre ASBL – et le centre nous en restitue 50% des recettes. »

Outre son équipe d'entraînement, le club compte quelque 440 abonnés, qui fréquentent la salle en autonomie, et 550 élèves (de 5 à plus de 80 ans) qui



Physique, technique et mental.

suivent les cours d'initiation et de perfectionnement, les stages pendant les congés scolaires, les formations organisées pour les professeurs de gym/animateurs/futurs moniteurs d'escalade... Le noyau de l'équipe est composé de 9 personnes, entourées de 25 moniteurs et ouvreurs, de l'indépendant au volontaire, en passant par l'employé, tous passionnés de grimpe.

« On n'a pas de gros salaires, mais on aime ce qu'on fait et cette passion déteint sur les jeunes », remarque Stéphanie Poncin. « Plutôt que de rester prostrés devant leur ordinateur, ils se forment, se transforment... et certains deviennent moniteurs à leur tour! Avoir une passion, ça permet de mieux traverser la vie. »

#### Physique, technique et mental

D'autant que l'escalade est un sport qui sollicite toutes les facettes de la personnalité de celui ou celle qui le pratique : physique, technique et mental.

« L'escalade au service du développement de la personne, c'est notre philosophie. Que nos jeunes soient bien dans leur tête, dans leur corps et dans leur cœur ; qu'ils sachent entrer en

contact avec les autres, toutes générations confondues et quel que soit leur niveau », insiste Cédric Dellicour. « Je ne voudrais pas que nos élites deviennent imbues de leur personne. Le travail n'est pas uniquement centré sur la performance ; ce sont des citoyens qu'on forme, des jeunes capables de prendre leurs responsabilités et de construire leurs propres aventures. »

Et le directeur de citer les 5 « E » qui caractérisent son ASBL : Emotion (sortir de sa zone de confort), Entraide (l'esprit de cordée), Economie (des efforts), (gestion de l') Equilibre et Esthétique (une gestuelle précise, le plaisir du mouvement).

« Nous insistons beaucoup sur l'aspect sécuritaire pour que, devenus autonomes, les jeunes puissent pratiquer ensuite en falaise. »

Tout le monde est le bienvenu aux événements que l'ASBL organise deux fois par an : « Vertical Event », « Vertik Trip » ou championnat de Belgique, et « Sensation bloc ». ■



010 / 45 64 76  
www.entrecielletterre.be



## 5,2 millions pour les piscines

Un subside de 5,2 millions d'euros sera accordé par la Région wallonne, pour la construction d'une nouvelle piscine, olympique, à Louvain-la-Neuve.

**F**in mai, nous avons appris la décision des autorités wallonnes d'octroyer un subside de 5,2 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle piscine, olympique (50m), le long du boulevard de Lauzelle, sur les anciens terrains du rugby ROC.

La ministre des Pouvoirs locaux Valérie Debie justifie cette décision par l'absence de piscine olympique en Région wallonne. « *Cela constitue un frein au développement sportif. C'est pourquoi la construction d'un bassin de 50 mètres à Louvain-la-Neuve s'est avérée opportune pour remédier à cette lacune.* »

Pour rappel, les trois copropriétaires (Ville, UCL et Communauté

française/Fédération Wallonie Bruxelles) avaient rentré deux projets dans le cadre du « Plan piscines » régional, en février 2017: soit la rénovation des deux bassins actuels (2 X 25m), nécessitant une fermeture durant 2 ans, coût de 10, 1 millions ; soit la construction d'une nouvelle piscine, olympique (50m), coût de 12,8 millions.

Le choix de construire une nouvelle piscine présente de nombreux avantages :

- Ouverture ininterrompue des bassins actuels durant la durée des travaux ;
- Création d'une piscine olympique, inexistante dans la région : accueil de compétitions... ;

- Maintien de l'emploi (pas de chômage technique pour les 24 membres du personnel de la piscine) ;
- Mobilité plus fluide (la nouvelle piscine sera construite en périphérie du quartier de Blocry, où les cars pourront manœuvrer plus facilement).

Seule notre Ville avait introduit un dossier pour la construction d'une piscine olympique, dans le cadre du « Plan piscines » wallon.

Il n'a pas encore été décidé de ce qu'il adviendra des piscines actuelles. ■

### Ecran géant

En cette année de Coupe du monde de football, la Ville et le CSLI vous invitent à venir supporter notre équipe nationale au Centre sportif des Coquerées (Mousty), où les matchs seront retransmis sur écran géant:

- Samedi 23 juin, dès 12h. Match Belgique-Tunisie à 14h.
- Jeudi 28 juin, dès 18h. Match Belgique-Angleterre à 20h.

Zone pour enfants, bars et « food-trucks ».

Les retransmissions continueront tout au long du parcours des Belges.



[www.olln.be/foot](http://www.olln.be/foot)

### Dans les quartiers

Notre service des Sports invite les 6-14 ans à des après-midi de sport, chaque mercredi, de 14 à 16h, jusqu'au 30 septembre. Rendez-vous à l'espace multisports des quartiers du Buston, Cérour, Bauloy et Chapelle aux Sabots pour pratiquer le football, volley-ball... gratuitement. Chaque session est encadrée notamment par un moniteur du Centre de Formation Sportive. Voici le planning:

- Buston:** 11/07, 08/08, 05/09
- Cérour:** 20/06, 18/07, 15/08, 12/09
- Bauloy:** 27/06, 25/07, 22/08, 19/09
- Chapelle aux Sabots:** 04/07, 01/08, 29/08, 26/09



010 / 43 61 80  
[sport@olln.be](mailto:sport@olln.be)

### Pass-sports Aînés

Le service des Sports et le CSLI souhaitent encourager nos aînés à pratiquer un sport. Ils vont unir leurs efforts pour lancer une action d'envergure, dès le mois de septembre. Une enquête a été réalisée auprès des aînés, pour connaître leurs attentes.



010 / 61 15 25  
[info@plainedescoquerees.be](mailto:info@plainedescoquerees.be)

### Mérites sportifs

La remise des Mérites sportifs 2018 aura lieu le 5 octobre. Notre Ville décernera plusieurs prix aux athlètes et équipes ayant accompli des résultats remarquables durant la saison sportive écoulée.

Les candidatures (une ou plusieurs, en votre nom ou au nom d'un sportif, d'une équipe ou d'un bénévole du sport), doivent nous parvenir avant le 31 août via le formulaire qui peut être obtenu sur simple demande à [sport@olln.be](mailto:sport@olln.be) ou 010 / 43 60 21.



AD Limal

*La Saison des*  
**BARBECUES**  
*est ouverte!*

✂ AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,  
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS. ✂



AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

**HORAIRE** - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h



COLLÈGE INTERNATIONAL D'ACUPUNCTURE  
ET DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE  
新鲁汉中华针灸及传统医学国际学院

## Formation en Acupuncture et Médecine Traditionnelle Chinoise

**Cursus 2018-2019**

Cours à Louvain-la-Neuve

Infos & inscriptions :

[www.ciamtc.com](http://www.ciamtc.com)



SPORT  
CULTURE

ECOLE DE NATATION  
AQUAGYM - ECOLE DE JUDO

[www.sport-culture.be](http://www.sport-culture.be) 010 400 501

**Audibilis** Centre auditif

*La technologie au service de l'audition*  
Appareils discrets et performants  
Essais sans engagement  
Réglage/nettoyage des appareils

Sur rendez-vous - Parking privé  
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty  
Tél : 010 61 61 97  
[info@audibilis.be](mailto:info@audibilis.be) • [www.audibilis.be](http://www.audibilis.be)

## VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE  
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)

E-mail : [vidange.limaloise@skynet.be](mailto:vidange.limaloise@skynet.be) • [www.vidangelimaloise.info](http://www.vidangelimaloise.info)

**deceuninck**

Les portes et fenêtres super isolantes

Venez visiter notre atelier !



**Chassis One**

Avenue Vésale 26, 1300 Wavre

010 81 67 81 - [www.chassisone.com](http://www.chassisone.com)

## « Happy Race » pour les 15-20 ans

**P**our occuper les 15-20 ans pendant les « Jours blancs », la Ville organise la première course colorée « Happy Race », le mardi 26 juin. Elle se déroulera sur un parcours d'environ 6km, qui reliera le Bois des Rêves et le lac de Louvain-la-Neuve. De la poudre colorée sera projetée sur les participants, au départ, au milieu et à l'arrivée des coureurs.

Le départ sera donné à 15h, sur le nouveau parking extérieur du Bois des Rêves, à Mousty.

### Concerts et animations

La Ville a confié l'organisation de quelques concerts et animations à l'ASBL Bouts de ficelle (auparavant responsable du festival « Délibère-toi »). L'ambiance musicale sera assurée par plusieurs groupes de jeunes de la région. Les animations permettront de se défouler, entre 14 et 19h : jeux en bois, photo-box (pour garder un souvenir fun de l'événement)... également sur le nouveau parking.

L'événement est gratuit mais limité à 200 places pour la course. L'inscription est indispensable via

le formulaire disponible sur le site [www.olln.be](http://www.olln.be). Retrait des t-shirts et lunettes à partir de 14h. ■



## Wallonie Food Truck Festival

De 15 à 20 « food trucks » et une ambiance musicale, les 22, 23 et 24 juin, sur le parking de l'Aula Magna.

**V**enez goûter à toutes les saveurs nouvelles et artisanales concoctées par les drôles de véhicules du Wallonie du Food Truck Festival. Les 22, 23 et 24 juin, de 12 à 22h30 (21h le dimanche), sur les bords du lac de Louvain-la-Neuve.

Vous serez servis par des passionnés du produit frais de qualité, de proximité et de saison.

Une cuisine différente, originale et authentique.

Rendez-vous - pour un lunch ou une soirée - sur le parking de l'Aula Magna (celui-ci ne sera pas accessible aux véhicules), entre le boulevard André Oleffe et la desserte jaune de l'Anneau central. Empruntez la passerelle qui mène au lac! ■

Bloquez également les dates des 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre : des « food trucks » vous régaleront aux alentours de la Ferme du Douaire, à Ottignies.



### Nos habitants publient

L'Ottintois Michel Lambert vous informe de la publication de son nouveau livre « L'Adaptation », aux éditions Pierre-Guillaume de Roux. 20€.

Ce roman a été retenu dans la première sélection du jury du Prix Renaudot, le 15 mai. La deuxième sélection aura lieu début septembre.



Le Néolouvaniste Luc Pussemier, expert en évaluation des risques sanitaires et environnementaux, vient de publier, avec Leo Goeyens, « AgricultureS & Enjeux de société » aux Presses Universitaires de Liège - Agronomie Gembloux. 15€. En « Open access » (consultation gratuite) sur Internet. [www.pressesagro.be](http://www.pressesagro.be)



Notre Cercle d'Histoire publie la revue trimestrielle Okgni - disponible à la librairie du Centre et celle du Douaire (Ottignies) - qui décrit l'histoire et les petites histoires de notre ville depuis cent ans, voire plus. Le sommaire des derniers titres parus (et tous les autres, depuis 1994) ainsi que les conditions d'abonnement peuvent être consultés sur le site [www.chago-ottignies.be](http://www.chago-ottignies.be)

Permanence le jeudi de 19 à 21h (sauf le 2<sup>e</sup> jeudi du mois et en hiver), au n°40 de l'avenue des Combattants, à Ottignies.





# Une belle synthèse de notre patrimoine

Après la forteresse de Poilvache et avant l'église Saint-Jacques de Liège, l'Institut du Patrimoine wallon a édité un Carnet du Patrimoine consacré à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il est en vente au prix de 6€.



Le 152<sup>e</sup> «Carnet du Patrimoine» - consacré au patrimoine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - a été présenté dans une mystérieuse petite salle des Halles universitaires, qui date du 18<sup>e</sup> siècle. A découvrir le week-end des 8 et 9 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

**C**'est dans la petite pièce des Halles universitaires intitulée «Ronde» que les représentants de l'Agence wallonne AWaP (ex-Institut du Patrimoine wallon) ont organisé la sortie de presse du 152<sup>e</sup> «Carnet du Patrimoine», consacré au patrimoine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Pour l'occasion, ils ont été bien conseillés par l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes, l'un des rares - en dehors des utilisateurs des Halles - à connaître l'existence de cette salle. Même le bourgmestre Jean-Luc Roland n'y avait jamais mis les pieds!

«*Cette pièce est un mystère. Elle date du 18<sup>e</sup> siècle et a été offerte à l'Université par on ne sait plus qui, à la fin de la seconde guerre mondiale, pour panser les plaies de celle-ci*», explique Frédéric Blondeau, responsable du service Culture de l'UCL. «*Elle a d'abord été installée dans la bibliothèque de l'Université, place Ladeuze, à Louvain. Au moment de la séparation des deux universités,*

*elle a été ramenée à Louvain-la-Neuve, avec une partie des livres de la bibliothèque.*»

Il semble que bien des choses s'y soient déroulées, certaines... inavouables! Réalité ou fiction? Frédéric Blondeau s'est engagé à mener l'enquête, dans la perspective d'une ouverture au public lors des prochaines Journées du Patrimoine. Consacrées cette année au patrimoine insolite, elles verront certainement de nombreux curieux franchir la porte des Halles, pour en découvrir la fameuse Ronde, début septembre.

### **Patrimoine agricole, castral, religieux, industriel...**

Le bourgmestre, l'échevin de la Culture, mais aussi l'échevin du Tourisme Benoît Jacob, ont été ravis d'apprendre que l'Institut du Patrimoine wallon avait jeté son dévolu sur Ottignies-Louvain-la-Neuve, pour le 152<sup>e</sup> numéro de sa collection née en 1994. C'est que celle-ci bénéficie d'un important crédit, scientifique mais accessible à tous, alimentée par des auteurs reconnus et spécialisés dans les

matières traitées, d'un format aisé à manipuler, à un prix démocratique: 6€ pour l'exemplaire qui nous concerne.

Les auteurs - Françoise Baus, Mathieu Bertrand et Emmanuel Paye, avec la collaboration de Jean-Marie Lechat - ont été épaulés par l'administration communale et le Cercle d'histoire local «Chago», pour pouvoir pénétrer dans des lieux où on n'entre pas «comme ça».

«*Ce sont de chouettes rencontres à chaque fois*», explique l'historien Mathieu Bertrand, qui a effectué toutes ses études à Louvain-la-Neuve et y a habité pendant 5 ans. «*J'ai particulièrement apprécié la journée passée avec le garde forestier du bois de Lauzelle Jean-Claude Mangeot.*»

Car le Carnet n'est pas uniquement consacré au patrimoine bâti. Il détaille aussi le patrimoine naturel et le patrimoine immatériel, avec la diversité des folklores représentés par les régionales étudiantes à Louvain-la-Neuve, ainsi que la richesse du Pôle culturel.

### **«Tour Eiffel» de LLN et manoir de Franquénies**

Le Carnet est divisé en plusieurs chapitres, consacrés aux fermes, aux châteaux, aux églises, à l'architecture publique et facultaire... Il y est aussi question de l'ancienne filature Van Hoegarden-Boonen, de l'ancienne tannerie-mégisserie Cordier, de l'ancien moulin du Ry Angon... Si l'ancienne bibliothèque des Sciences, qui abrite aujourd'hui le nouveau Musée L, était incontournable («*C'est notre Tour Eiffel*»), constate le bourgmestre, »

Mathieu Bertrand reconnaît avoir eu un petit faible pour l'ancien manoir de Franquénies, également dénommé «ferme de Spangen», du nom de la famille seigneuriale qui possédait les terres d'Ottignies de 1602 à 1731.

«La difficulté est toujours d'opérer un choix, surtout quand on collabore avec des personnes

amoureuses de leur territoire. Toutes les chapelles auraient pu figurer dans le Carnet, de même que la vallée du Pinchart pour le patrimoine naturel... mais alors, il aurait fallu doubler l'épaisseur du Carnet (NDLR: 56 pages, pour le n°152). On peut néanmoins considérer qu'il s'agit d'une belle synthèse du patrimoine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.» ■

Le Carnet du Patrimoine n°152 est en vente à la librairie du Centre (place du Centre, à Ottignies) et à l'Office du Tourisme-Inforville de Louvain-la-Neuve (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare). Egalement sur le site [www.AWAP.be](http://www.AWAP.be).

# Happy Schtroumpf Birthday

Les Schtroumpfs ont élu domicile dans notre ville, pour quelques mois. Adoptez-en plusieurs, au profit des enfants en détresse psychique et/ou sociale soignés à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies.

**S**i Louvain-la-Neuve a sa fête de la BD («Louvain-les-Bulles», liée à la remise du Prix Diagonale, cette année les 5 et 6 mai derniers), Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty ne sont pas en reste!

Les Schtroumpfs y seront présents jusqu'en décembre, pour diverses manifestations au profit du pôle pédopsychiatrique de la clinique Saint-Pierre et de l'école Escale. Ils ont établi leur camp de base au magasin de jouets de Mousty Ludiq'art, qui fête ses 20 ans.

«Pour marquer le coup, nous nous sommes associés à la société Puppy (Wavre) - IMPS (Genval), qui détient les droits de la distribution Schtroumpf», annoncent Christophe

Costenoble et Viviane Marchand, les patrons de Ludiq'art. «Il s'agira d'un double anniversaire, puisque les Schtroumpfs fêtent, eux, leurs 60 ans.»

Objectif de l'opération: la visibilité, mais pas seulement dans un but économique.

Les organisateurs circuleront un peu partout dans la commune, avec une voiture Coccinelle remplie de Schtroumpfs. Les habitants pourront essayer d'en deviner le nombre, pour gagner des cadeaux. En parallèle, il sera possible d'acquérir des petits lutins bleus en peluche (quatre modèles différents) au prix de 6€/pièce et 10€ pour deux, ou des sacs pour ranger les courses.

«Tous les bénéficiaires iront à l'œuvre que nous avons décidé de soutenir. Nous avons un potentiel de 100.000 Schtroumpfs à écouler. Bienvenue aux vendeurs qui souhaitent nous aider.»

## Schtroumpfs et foot

Notre Ville a été séduite par cette initiative, imaginée par un petit commerce local (8 employés qui habitent Ottignies-Louvain-la-Neuve ou ses environs proches) dynamique.

«Alors que toutes les grandes enseignes sont en faillite, et malgré la longueur des travaux de l'avenue Provinciale, vous êtes là, depuis 20 ans», a déclaré l'échevin du Commerce Cedric du Monceau, le 28 mars, jour du lancement de l'opération. «L'esprit d'entreprise, ce n'est pas seulement le secteur privé: chaque année, vous parrainez le milieu associatif, vous participez à notre chasse aux œufs... cela mérite d'être souligné.»

Les Schtroumpfs seront présents lors de plusieurs événements: la retransmission du match du 28 juin au Centre sportif des Coquerées, la Corrida de Limelette du 30 juin...

La remise des prix du concours «Coccinelle» aura lieu lors des Fêtes de Wallonie, en septembre à Ottignies.



Tous ensemble avec les Schtroumpfs, au profit des enfants en détresse psychique et/ou sociale soignés à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies.



### Pôle pédopsychiatrique et école Escale

Les fonds récoltés permettront d'acquérir du matériel pédagogique et ludique, pour les enfants en détresse psychique et/ou sociale soignés à la clinique Saint-Pierre.

« Le service de pédiatrie compte 26 lits, dont six « de crise » peuvent être consacrés aux jeunes patients (0 à 18 ans) en souffrance psychique (anxiété, phobies, dépression, troubles du comportement...). Ce pôle pédopsychiatrique a été créé en 2013 », détaille le Dr Marianne Michel, chef de la pédiatrie à la clinique Saint-Pierre. « Nous assurons cette nouvelle mission en partenariat avec les intervenants

sociaux et structures sociales extérieures à la clinique, centres de santé mentale, services de protection de la jeunesse... »

L'école Escale (enseignement de type 5) est installée au sein notamment de la clinique Saint-Pierre, pour permettre aux jeunes de 3 à 18 ans de se mettre en ordre dans leurs cours, bénéficier de remédiations, participer à des ateliers artistiques... durant leur hospitalisation.

« Outre la classe dans les locaux de la pédiatrie, pour les patients hospitalisés, nous disposons d'une structure « Le Ponceau » dans une villa proche de la clinique, où nous

accueillons des jeunes de niveau primaire et secondaire sous certificat médical, qui ne peuvent plus fréquenter leur école d'origine (décrochage scolaire) », explique Samuel Fumba, coordinateur pédagogique. « Le Ponceau leur permet de reprendre un rythme scolaire dans un cadre sécurisant, de retisser le lien social, de renouer le lien avec l'enseignant... Nous pouvons y accueillir jusqu'à 6 élèves du niveau primaire et 15 du secondaire. » ■

## Petites annonces

### Visite des chapelles

Pour découvrir nos chapelles en compagnie de l'une de nos habitantes, Mireille Servais, rendez-vous le 30 juin, à 10h30, sur la place du Centenaire (Céroux-Mousty). 6km, 2h, pas accessible aux PMR. Inscription obligatoire (secretariat.benoit.jacob@olln.be), balade limitée à 20 personnes.

### Brocante à Mousty

Ne manquez pas la brocante du quartier de Spangen (rues de Spangen et chapelle Cléricy, à Mousty, près du Bois des Rêves), le dimanche 26 août, de 8 à 17h.



brocantespangen@gmail.com  
0492 / 88 36 25

### Au Musée L

Exposition « Une passion pour l'art belge ! Donation Serge Goyens de Heusch », jusqu'au 2 septembre, au Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve). Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h ; le week-end, de 11 à 17h. 3<sup>e</sup> jeudi du mois, nocturne jusque 22h. Fermé le lundi, le 21 juillet, le 15 août. 5€ pour nos habitants.

Entrée gratuite chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois. Journée pour les familles le dimanche 22 juillet : découvrez l'art belge du XX<sup>e</sup> siècle et développez votre créativité au cours d'ateliers. [www.museel.be](http://www.museel.be)

### Anciens chefs de MSG

L'unité de Mont-Saint-Guibert souhaite fêter ses 80 ans (scouts) et 60 ans (guides), cette année, avec tous les anciens chefs ayant fait partie de l'unité.

contactmsg.80ans@gmail.com  
Facebook :  
Unité MSG 60-80 ans

### Jeux interquartiers

L'édition 2018 des Jeux Interquartiers aura lieu le dimanche 26 août, de 14 à 17h, sur la place de Céroux.

Dans la bonne humeur et avec le plus grand fair-play, quatre équipes s'affronteront lors d'épreuves sportives et ludiques pour tous, jeunes et moins jeunes : venez « combattre » vos voisins en famille !

Au programme : courses relais, jeu des marmottes, cuistax, parcours d'obstacles gonflables, frisbee golf, jeu de ballons d'eau... et un barbecue, à partir de 18h.

Inscrivez-vous auprès du chef d'équipe de votre entité :

**Louvain-la-Neuve :** Carol Dubois : 0498 / 53 39 80

**Limelette :** Hervé Honoré : 0474 / 53 99 52

**Céroux-Mousty :** Marc Sablon : 0474 / 86 91 00

**Ottignies :** Vincent Courbet : 0477 / 28 29 20

# Louvain-la-Plage

La parenthèse estivale, du 5 juillet au 5 août, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. Pour tous, et gratuit!

**L**ouvain-la-Plage s'installe chaque année sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, depuis 2008. Au programme: jeux de plage, bronzette, concerts...

Pour nos habitants qui ne peuvent pas partir en vacances, c'est un peu la Côte, sans les embouteillages! Sable blanc, transats, palmiers, parasols, buvette... tout y est, à l'exception de la baignade (la dalle ne pouvant malheureusement pas supporter le poids d'une telle infrastructure). Mais pour remédier à notre soif d'eau, la plage 2018 disposera d'un tout nouvel équipement: effet brumisateur garanti!

Côté animations: retrouvez les cuistax, château gonflable, parcours d'accrobranche, ateliers créatifs et soirées concerts... et découvrez les nouveautés: trampolines, ping-pong, baby-foot ou échecs géants feront le bonheur des petits et des grands.

Louvain-la-Plage accueillera la



seconde édition du «Pure Beach Volley», le dimanche 22 juillet: un tournoi de beach volley organisé au profit de Cap 48. Les inscriptions (par équipes de quatre) se font en ligne.

A côté des animations pour les enfants, les adultes profiteront des «after-work» les pieds dans le sable ou en terrasse, et des nombreuses soirées en musique: petits concerts sur la plage tous les samedi soirs et deux soirées concerts sur la place

de l'Université, les vendredis 13 et 27 juillet. ■



[www.louvainlaplage.be](http://www.louvainlaplage.be)

Tous les jours, de 10 à 00h00 (fermeture des jeux à 20h)

Inscription Pure Beach Volley: <https://agir.cap48.be/events/pure-beach-volley-2018>

## Tourisme-Inforville à la Plage

L'Office du Tourisme-Inforville continue de fêter ses 10 ans! Trinquiez à ce bel anniversaire, avec deux cocktails aux couleurs du logo jaune et bleu, au bar de Louvain-la-Plage.

### Visites guidées

Deux visites guidées gratuites (d'environ 2 heures) partiront de la plage:

**Le 15 juillet, à 14h:** visite familiale et ludique. Petits et grands partiront explorer Louvain-la-Neuve armés d'un carnet de bord et accompagnés d'un guide du Musée L.

**Le 29 juillet, à 10h:** les arbres remarquables et espaces verts de la cité universitaire, en compagnie de la guide nature Françoise Baus.

L'Office du Tourisme - Inforville vous accueille dans la Galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve. Du lundi au vendredi, de 10 à 17h; le samedi, de 11 à 17h; le dimanche, de 11 à 15h.

Vous y trouverez des brochures de présentation de notre ville (le nouveau guide urbain de Louvain-la-Neuve, les itinéraires de promenades, les cartes cyclables...), mais aussi du Brabant wallon et de Wallonie.

Profitez des conseils avisés d'une équipe sympathique à votre service. Nous pouvons aussi vous remettre un plan de la Ville de Leuven, l'occasion de découvrir notre ville jumelle et d'y boire un verre à la santé de Fonske!



010/47 47 47  
[www.tourisme-olln.be](http://www.tourisme-olln.be)



# Les vélos sont réparés

Vous êtes nombreux à avoir profité de la journée «Place au vélo», le 9 mai à Louvain-la-Neuve, pour vous assurer du bon état de votre bécane.



Pédaler avec Univers Santé, pour obtenir un bon jus de fruits frais.

La journée «Place au vélo» organisée par le service Jeunesse, la Cellule de Développement Communautaire et le service Prévention de la Ville connaît chaque année un grand succès, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve.

S'il semblait y avoir un peu moins de visiteurs que de coutume, le 9 mai, veille du congé de l'Ascension, on faisait néanmoins la file devant les stands consacrés aux petites réparations.

Ainsi, sous la tonnelle du Gracq local, Jacqueline et Dany inséraient des piles à la chaîne, dans les éclairages, pour faire gagner du temps à Bernard, chargé de les installer sur les vélos. «*Nous distribuons aussi des catadioptres et des sonnettes!*»

Un peu plus loin, quatre étudiants du Kot Méca consacraient leur après-midi à regonfler des pneus, tandis que Les Débrouillards contrôlaient les freins, dérailleurs...

«*Méca Service a rejoint nos partenaires habituels, pour nous aider dans les réparations*»,

précise Valentin Pecheny, du service Jeunesse de la Ville.

### Cadenas: en forme de U

La police était présente, pour expliquer notamment les règles à respecter en cas d'utilisation d'un vélo à assistance électrique. «*Entre 25 et 45km/h, on est considéré comme un cyclomoteur classe B*», indiquait l'inspecteur Nicolas Aerts. A ses côtés, l'agent Bernadette Rouyer aidait aux gravures des vélos. «*Nous donnons des conseils de sécurité, conseillons l'usage des cadenas en forme de U et répondons aux questions sur le comportement à adopter quand on circule à vélo sur la voie publique.*»

La SNCB et Sécurail complétaient l'information relative à la prévention contre le vol des vélos dans les gares.

Univers Santé et le service d'aide aux étudiants de l'UCL invitaient les enfants à pédaler sur le «vélo fruto» pour obtenir un bon jus de fruits frais ainsi que les recettes pour cuisiner des barres énergétiques et des muffins à la banane.

La Province présentait le réseau cyclable à points-nœuds, la

Cordiante assurait la vente de vélos d'occasion ; il était aussi possible de tester son adresse sur un parcours d'habileté, de s'amuser sur un circuit go-kart et d'essayer un vélo électrique.

### 52 casques offerts

Cette année encore, la Ville avait écrit à tous ses petits habitants nés en 2010, pour leur proposer de venir chercher un casque. Une cinquantaine d'enfants ont répondu favorablement à cette initiative, dont la Néolouvaniste Nelly Nébie. Elle a choisi un casque mauve, une couleur qu'elle adore. «*Je roule souvent à vélo avec mon papa: jusqu'à Court-Saint-Etienne, en passant par le Bois des Rêves, ou sur les chemins du Ravel.*»

Aussitôt reçu, aussitôt mis sur la tête: Nelly était impatiente de regagner son quartier pour effectuer quelques tours à vélo en compagnie de ses voisins. ■



Les étudiants du Kot Méca ont consacré leur après-midi à regonfler des pneus.



Un casque offert par la Ville? Nelly Nébie l'a adopté tout de suite!

# La foule pour les oeufs

Les cloches et autres lapins de Pâques ont semé 40.000 petits œufs en chocolat, le 31 mars, dans la prairie voisine de la Ferme du Douaire. Le soleil était au rendez-vous des gourmands !



**C**'est une tradition : chaque année, la Ville et les commerçants du Douaire invitent les enfants et leurs... paniers, pour une grande chasse aux œufs.

Ils sont plusieurs centaines, chasseurs débutants ou confirmés, à avoir rejoint la Prairie Orban,

le 31 mars. Massés derrière les barrières, les parents y allaient chacun de leurs conseils stratégiques : « *Ne prends pas les premiers, tu vas te faire bousculer* », « *Je compte sur toi pour remplir le sac !* », « *Fonce !* »...

Le départ a été donné peu après 15h, par l'échevin des Fêtes Benoît Jacob. Sous le regard attentif des scouts de la 25<sup>e</sup> Unité du Petit-Ry, chargés de veiller à ce qu'aucun enfant ne franchisse les grilles avant le signal.

Pour éviter les bousculades traumatisantes, les plus petits pouvaient être accompagnés d'un parent, dans une prairie séparée

de celle des grands.

Les malheureux aux paniers restés vides - arrivés trop tard ou impressionnés par la joyeuse cohue - ont pu puiser dans la réserve de l'échevin. Ouf !

Avant et après la chasse, les enfants ont profité de chouettes activités organisées à la Ferme du Douaire par le Centre de Loisirs Actifs (CLA), le Centre de Formation Sportive (CFS), l'Ecole de cirque du Brabant wallon, le magasin de jouets Ludiq'art... : bricolage, grimage, tir à l'arc, château gonflable, photo avec les Schtroumpfs, « escape-room »... Une belle après-midi ! ■





Jamais sans toit

Toit mon Toit SPRL



Toiture - zinguerie

[www.toitmontoit.be](http://www.toitmontoit.be)

0494/85.77.77 | [info@toitmontoit.be](mailto:info@toitmontoit.be)

COURTIER D'ASSURANCES

"Notre engagement:

Améliorer la **qualité** ou le **prix**  
de vos contrats d'assurance."



Crédits hypothécaires  
Credit Connect BE200.862.030

Rue Haute, 11 à 1340 Ottignies LLN  
[philippe.laperche@outlook.be](mailto:philippe.laperche@outlook.be)  
0477 44 35 48  
[www.opsis-insurance.be](http://www.opsis-insurance.be)

Assurances  
Placements  
OPSIS SPRL  
0472 110 084

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure  
Renfort  
Vérification gratuite  
Egalement à domicile

Rue Montagne du Stimont, 45 - 1340 Ottignies - LLN  
Tél. : 010.415.426

Les  
Couleurs  
du Temps

À Genval, à Corbais, à Gembloux,  
...**Chez vous!**

[www.proshop.be](http://www.proshop.be)  
Peintures & Revêtements

Genval 02 652 27 00  
Corbais 010 60 60 06  
Gembloux 081 39 16 20



# Respecter les animaux

Faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve une ville pilote du bien-être animal.

Les Belges dépensent 1,3 milliards d'€ pour leurs animaux de compagnie, principalement en nourriture. En Wallonie, 31% des ménages ont au moins un chien et 34% au moins un chat. On perçoit facilement la place qu'ils prennent dans notre société à travers ces quelques chiffres du SPF Finances.

Le bien-être animal est en évolution constante. C'est une matière régionale, que le ministre Carlo di Antonio vient de dépoussiérer en faisant adopter un nouveau Code par le Gouvernement wallon. Le Code prend l'orientation forte de reconnaître la sensibilité de l'animal doué d'émotions et d'un certain niveau de conscience.

Le texte a été concerté, il est ambitieux et va être soumis au Conseil d'Etat. Très complet, il a une grande importance pour les villes. Citons les cas de maltraitance pour lesquels le bourgmestre aura la capacité de saisir, ou le permis de détention délivré à tous sans formalité mais qui sera enlevé aux

auteurs de maltraitance. Beaucoup de règles importantes sans doute mais qui sont avant tout un cadre dont les villes et communes peuvent devenir le relais actif.

Notre ville a toujours eu la volonté de répondre aux actions en faveur du bien-être animal. Nous sommes une des 170 communes wallonnes à avoir un échevinat du bien-être animal. Le nouveau Code offre l'occasion de faire plus. La ville pourrait instaurer une tolérance zéro pour les cas de maltraitances animales, créer son propre code, créer un espace de sport et détente pour les chiens, renforcer les campagnes de stérilisation des chats errants, instaurer une méthode douce de contrôle des pigeons...

Tout cela demande de la concertation et c'est bien l'occasion de créer un Conseil consultatif du bien-être animal à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Tout cela suppose une bonne connaissance du milieu, à acquérir dès l'enfance: la Ville peut encourager la participation à des ateliers de sensibilisation,

comme le refuge Sans Collier en organise avec succès par exemple.

Mais ici comme ailleurs, il ne faut pas tout attendre des pouvoirs publics et se rappeler que tout le monde n'a pas le même attachement aux animaux.

Nous qui connaissons le supplément de vie qu'apporte un animal de compagnie, nous qui y sommes tellement attachés, nous pouvons contribuer à les faire respecter en adoptant un comportement civique: garder son chien sous contrôle, éviter les divagations, respecter la propreté publique...

Le respect des animaux et le respect des autres par les détenteurs d'animaux sont liés et font partie du bien vivre ensemble dans notre ville. ■

**Pour le groupe Avenir,**

**Monique Misenga Banyigela**  
Conseillère Communale

**Yves Leroy**  
Président de l'ASBL Sans Collier

## Notez encore ...

### Stage avec « Le Cla »

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » organise trois stages, cet été, à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts), de 9 à 16h :

- **Du 16 au 20 juillet** : Formes, personnes ou animaux : vive les créations colorées en 3D, 6 à 12 ans, 120€ ;
- **Les 9, 10, 11 juillet** : Mouvements, écritures, linogravures et peintures, à partir de 17 ans, 90€ ;
- **Du 27 au 31 août** : De l'éveil corporel à la peinture, de 5 à 10 ans, 120€

Inscriptions: <http://www.ceclecla.be/>  
0499 / 10 41 45

### Stage avec la « MDD »

La Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve (MDD, place Agora, 2) organise six après-midi récréatives gratuites pour les enfants de 10 à 12 ans, du 23 au 30 juillet, de 13h30 à 17h: atelier « zéro déchet », vélo, tricot, plantes sauvages (cueillette et cuisine, au bois de Lauzelle), potager (et promenade à dos d'âne), atelier « L'eau ».

Réservation avant le 10 juillet : 010 / 47 39 59  
mariejo@maisondd.be  
www.maisondd.be

Consultez le Guide des stages et activités «Été 2018» sur notre site [www.olln.be](http://www.olln.be), ou demandez-le à l'Accueil de l'administration communale.



# Centre commercial à Wavre Sud

Le Collège a décidé, majorité contre opposition, d'aller en recours contre le permis.

Le 24 avril, le Collège a soumis au vote du Conseil communal un recours au Conseil d'Etat contre le permis délivré pour un centre commercial à Wavre Sud, face à Walibi, au motif qu'il engendrerait de nouveaux problèmes de mobilité et qu'il nuirait notamment aux commerçants du Douaire.

Ce permis a été accordé par la Commission de Recours sur les implantations commerciales et il est soutenu par la Ville de Wavre. Il autorise, en lieu et place du chancre actuel, la réalisation d'un centre d'entreprises avec des cellules commerciales visant 91% d'achats semi-courant-lourd mais surtout un lieu permettant d'accueillir des PME, de l'artisanat, des bureaux pour du co-working...

Cette démarche se situe à l'opposé de la politique actuellement menée par notre Collège, où à Ottignies-Centre, il a été prévu de réviser le Plan de secteur pour prévoir deux nouvelles zones d'habitat (+/-13,4 ha) en lieu et place de la zone d'activité économique mixte du Douaire et d'activité économique industrielle des Bétons Lemaire.

Nous avons été choqués par cette demande et la décision a

été prise majorité (ECOLO/CDH/PS) contre opposition (OLLN2.O).

Pour nous, il est clair que ce dossier est en lien direct avec celui de L'esplanade puisque, vous vous en souviendrez, notre Collège avait délivré à l'unanimité, sans faire aucune étude préalable ni demander aucun avis, le permis socio-économique pour l'extension de L'esplanade... et la Ville de Wavre avait introduit un recours contre ce permis.

Nous estimons qu'il ne s'agit pas de jouer avec l'argent de nos concitoyens pour lancer un recours coûteux juste pour ennuyer la commune voisine ou à titre de représailles.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'activité commerciale de l'ensemble de notre ville, mais nous tenons à attirer l'attention de tous sur le fait que le Collège a délivré le permis pour l'extension de L'esplanade sans s'inquiéter en aucune mesure des commerçants du Douaire, ce que personnellement j'ai toujours regretté.

Il est vrai que tout est une question de choix, mais le projet

de Wavre semble plutôt vouloir proposer autre chose que ce que nous sommes capables de faire aujourd'hui à Ottignies-Louvain-la-Neuve et va plutôt participer au développement économique de la Région et créer de l'emploi, ce que nous ne pouvons qu'encourager.

Alors, plutôt que de lancer des recours onéreux et risqués - faute pour le Collège de justifier d'une argumentation forte prouvant en quoi la Ville est directement affectée par le permis de Wavre Sud - ne conviendrait-il pas mieux de travailler en concertation avec nos communes voisines sur des projets à rayonnement supra-communal et d'avoir une réelle vision sur l'avenir commercial et économique de l'ensemble de notre ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Nous vous le demandons. ■

**Pour le groupe OLLN2.O**

**Bénédicte Kaisin, conseillère communale, cheffe de file au Conseil communal.**

En vacances ?  
Restez informé(e) :  
[www.olln.be](http://www.olln.be)  
Bel été !



5-18  
ans

# STAGES DE LANGUES POUR ENFANTS ET ADOS

**Pendant  
les vacances  
d'été !**

Surfez sur [www.cll.be](http://www.cll.be) ou  
Appelez-nous gratuitement  
au 0800 21 332

Demandez notre brochure d'été

BRUXELLES | LOUVAIN-LA-NEUVE | BRAINE-L'ALLEUD | NAMUR | LIEGE

**CLL**  
language centres

KIDDIES

KIDS

TEENS

YOUTH

LES STAGES DE L'ETE

Making Your World BIGGER

**CLL**  
language centres

ASBL associée à l'Université catholique de Louvain

Making Your World BIGGER



H. Metzmaeker



# Le Centre Commercial du Douaire supporte nos Diabes Rouges !



Sandwiches - Traiteur



Journée 1 : 18 JUIN A 17 H BELGIQUE / PANAMA  
Journée 2 : 23 JUIN A 14 H BELGIQUE / TUNISIE  
Journée 3 : 28 JUIN A 20 H ANGLETERRE / BELGIQUE



★ La Brasserie ★ "Le Script"

